

ST RÉMY INFOS



LE RÉMILIEN



2018



Également disponible sur le site de la commune :
www.saintremydemaurienne.com



Sommaire

➤ Mot du Maire.....	3
➤ Budget.....	9
➤ Personnel Communal.....	10
➤ Remerciements.....	11
➤ Élus et Adjoint.....	12
➤ Élus et Ici Saint Rémy.....	13
➤ Démarches Administratives.....	14
➤ La Vie Associative et Sportive.....	15
➤ La Vie Scolaire.....	25
➤ Civisme et Propreté.....	28
➤ La Vie Touristique.....	32
➤ La Vie Culturelle.....	33
➤ La Vie Sociale.....	34
➤ La Vie Quotidienne.....	38
➤ Saint Rémy : quelle histoire !!!.....	40
➤ La Vie Économique.....	44
➤ La Vie Communale.....	46
➤ Les Travaux.....	50
➤ Et toujours...des Projets.....	51
➤ Mon Métier : Ma Passion.....	52
➤ L'État Civil.....	53
➤ À Votre Service.....	54
➤ Agenda 2018.....	55

Mairie - Route de La Lauzière - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel : 04 79 83 13 70 - Fax : 04 79 83 17 13

www.saintremydemaurienne.com

Bulletin Municipal - Édition 2018 - 700 exemplaires

Photos : D. Champemont - C. Chevalier - G. Mollard

Création : NetCréaWeb - Internet & Informatique

250 Route de La Combe - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel : 04 79 83 11 30 - 06 74 51 41 64 - www.netcreaweb.fr

Mot du Maire

Chers Rémiliennes, Chers Rémiliens,



Le début d'année est habituellement l'occasion de faire le point sur la vie de notre commune, nos actions et les chantiers en cours ou à venir. Je souhaite remercier tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de la commune, les employés communaux et les élus, en particulier. Comme nous arrivons à la fin des rétrospectives rémiliennes pilotées par Henri Didelle, au nom du conseil municipal, je le remercie et le félicite ainsi que ceux qui ont apporté leur contribution.

Des secousses à répétition ont créé des traumatismes dans la population, nous espérons 2018 plus calme. Des informations existent en mairie ou dans le Rémilien.

2018, nous surprend dès le début avec des inondations et des crues jamais vues jusqu'ici.



2017 fut une année particulièrement éprouvante pour la commune avec une baisse continue des dotations de l'Etat et un prélèvement en augmentation sur nos finances.

En bref, l'Etat fait un maximum d'économies sur les communes et les communautés de communes, baisse de recettes significatives tout en demandant aux communes d'en faire toujours plus, comme par exemple, l'enregistrement des PACS.

L'ETAT demande aussi de diminuer nos dépenses et nous supprime encore des recettes avec la taxe d'habitation... C'est impensable ! Il nous oblige à trouver de nouvelles recettes et créer des impôts supplémentaires !

L'ETAT semble vouloir décider de tout à notre place !

Plus aucune autonomie pour les élus.

Pire, qui peut croire sincèrement que la suppression progressive de la Taxe d'Habitation ne sera pas remplacée par...un nouvel IMPOT local ? Et oui, il est question de redéfinir notre fiscalité locale pour 2020...

Mot du Maire

QUELLES ECONOMIES AVONS-NOUS ENGAGEES ?

Parlons d'abord de la cure d'austérité qui s'impose à nous après étude en commission des finances et au vote du conseil municipal, pour compenser plus de 150 000 € de recettes en moins du fait de l'Etat (DGF, Dotation Globale de Fonctionnement, diminuée et FPIC, Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales, augmenté), l'Etat prélève ce fonds.

Voici les premières mesures prises :

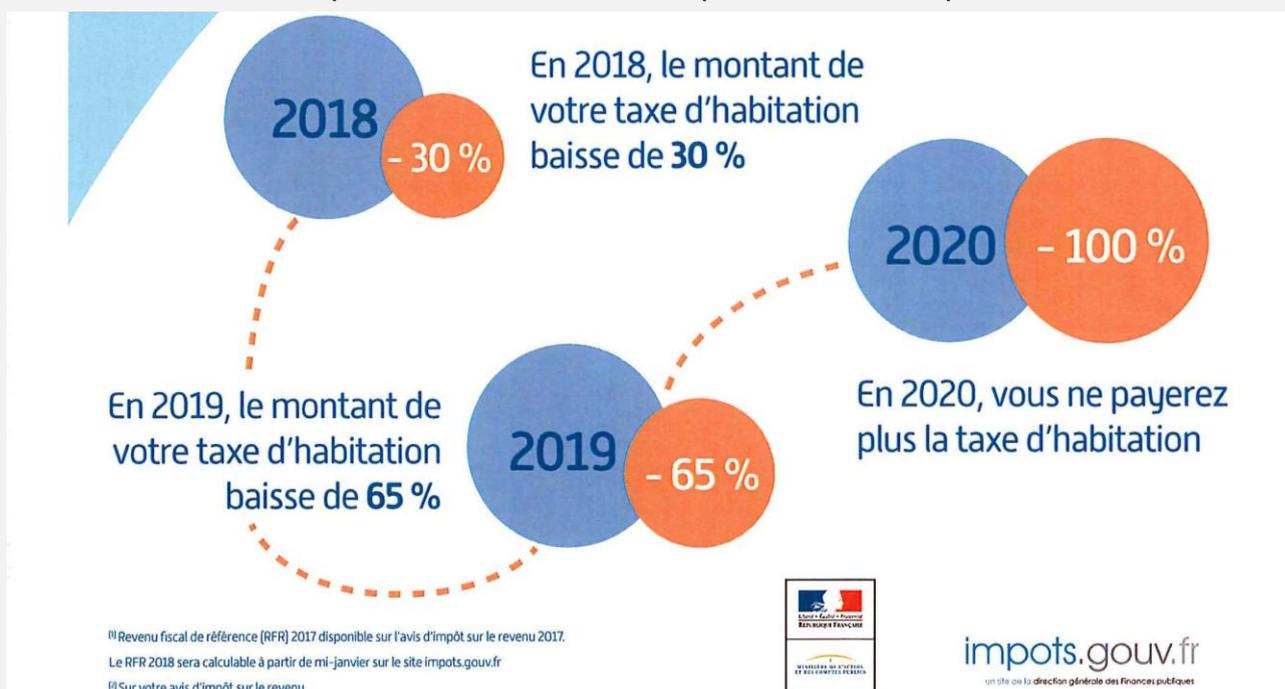
- Suppression d'un emploi saisonnier d'été.
- Limitation des emplois jeunes : 6 au lieu de 12.
- Départ en retraite non compensé totalement
- Réduction drastique du fleurissement (*plus rien en hiver et suppression des suspensions aux candélabres*).
- Réduction importante du budget alloué pour les fêtes des 13 et 14 juillet.
- Diminution ou suppression des subventions aux associations.
- Equipement de l'éclairage public permettant de réduire la consommation.
- Révision du prix de location des salles.
- Demande aux associations sportives de limiter l'éclairage.
- Diminution de près d'un tiers des indemnités dues aux élus (*maire, adjoints, conseiller délégué*).
- Réduction du temps de travail des personnels aux écoles, etc... grâce au retour à la semaine de 4 jours.

Quelles économies en 2018 :

- Contrôle du chauffage des bâtiments publics.
- Et toujours sur l'éclairage public et les fluides.

Parallèlement à ces économies, nous avons dû engager une petite augmentation de la fiscalité locale.

Bien sûr l'Etat est généreux avec les recettes communales. Avec la suppression de la Taxe d'Habitation, c'est encore plus de 120 000 euros qu'il faudra compenser d'ici deux ans !



Mot du Maire

URBANISME

Là encore l'Etat et son administration intrusive nous réduit à la fonction d'exécutant ! Il faut faire obligatoirement un PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) en application de la loi ALUR (ACCES AU LOGEMENT ET URBANISME RENOVE)... loi qui est la même pour les villes que pour les campagnes.

Résultat, limitation de plus de la moitié des terrains à bâtir, concentration excessive de l'habitat... bref, du délire en milieu rural, et cela fait fi de dizaine d'années de travaux d'aménagement en eau, assainissement collectif, routes, etc...

POURRA-T-ON ENCORE CONSTRUIRE DANS NOS COMMUNES ?

Oui, mais de manière très limitée. Pourtant j'ai délivré 11 permis de construire pour des maisons, plus quelques agrandissements.

Les terrains constructibles sur les 10 ans à venir seront ceux qui sont situés dans l'enveloppe urbaine existante.

La loi ALUR nous contraint à remplir les « dents creuses » et à limiter les constructions au strict besoin estimé de progression de la population, soit une grosse vingtaine de logements par an à venir.

Les terrains hors périmètre deviendront constructibles lors de révisions futures du PLU... Dans plusieurs années, combien 5 ans, 10 ans, voire plus.

Il est en cours d'élaboration. Le document, arrêté par le conseil municipal avant avis de l'administration, **sera mis en ligne sur le site internet et consultable en Mairie.**

L'EAU VA-T-ELLE AUGMENTER ? Oui, mais dans une moindre proportion

Alors qu'il était prévu de passer la compétence EAU aux COM COM avec une incidence énorme sur les prix, nous avons obtenu lors du Congrès des Maires, que l'eau demeure dans les compétences communales et nous attendons la loi qui va confirmer l'engagement du Premier Ministre.



Les Maires, en force, au Congrès à Paris.

RAPPEL : on ne paie pas l'eau mais l'amenée de l'eau, la garantie de qualité et le traitement des eaux usées. L'Etat nous impose des taxes et des règles qui influent sur le prix de l'eau. A bien y regarder, ce sont elles qui pèsent le plus sur la facture.

Mot du Maire

LE COÛT DE L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES VA-T-IL EVOLUER ?

OUI, l'année 2017 était la dernière année où les ordures ménagères faisaient l'objet d'une redevance FIXEE par le Conseil Municipal.

Dès le 1er janvier 2018, c'est la Communauté de Communes (*obligation légale, encore une !*) qui vote la Taxe d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères. Celle-ci sera appliquée sur le Foncier Bâti.

Certes cela sera différent d'un foyer à l'autre et pas toujours équitable... mais c'est la loi ! Certains y gagneront d'autres paieront plus cher. L'Etat exige que les usagers paient la totalité de la charge OM alors que jusque-là le budget communal en assurait plus du tiers.

LE DENEIGEMENT

Il faut rappeler qu'un plan de déneigement existe et qu'il est établi par l'adjoint en charge du service : Yves ROL. Chaque fois qu'il neige, les téléphones de la mairie, de l'adjoint et du Maire sonnent !

Souvent dès 4h, le signal est donné et une vérification est faite dans la journée sur place. Ce plan tient compte de plus de 50 kilomètres de route à déneiger, CE QUI EXPLIQUE QU'ON NE PEUT ÊTRE PARTOUT À LA FOIS et de l'impérieuse nécessité de permettre aux habitants des hauts de la commune de pouvoir circuler, en tous cas là où il y a le plus d'habitants, puis le dégagement des usines et des parkings correspondants, enfin des écoles et des lieux publics mairie, agence postale, mais aussi des commerces etc... et bien sûr, les hameaux éloignés et l'accès aux réservoirs d'eau Montfront et le Pont de La Chavanne.

La commune assure, sur demande, le déneigement des personnes vivant seules, âgées ou PMR mais aussi les chemins communaux ou les gros chasses neige ne peuvent intervenir... tout cela, tous les jours de la semaine, ce qui nécessite la mise en place et des frais d'astreinte.

Sachez que nous faisons le maximum et que cela est très onéreux, et que les remarques ne sont pas toujours fondées... ou quelquefois surréalistes !

ET VOUS QUE DEVEZ- VOUS FAIRE ?

La loi vous fait obligation de déneiger devant chez vous, le savez-vous ? Et d'avoir des véhicules équipés en conséquence. Un panneau à l'entrée de la commune vous le rappelle.

Quelquefois lors d'annonce de chutes importantes, il est préférable de prendre ses précautions et laisser son véhicule sur un parking dans le bas du village.



Mot du Maire

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Quelles actions en 2018 à La 4C (COM COM de l'ancien Canton de La Chambre) ?



Ces actions nous concernent également.



• **Aménagement des abords de la gare intercommunale de Saint Avre/La Chambre :**

Le premier enjeu pour 2018 c'est d'engager, dès la fin de l'hiver, la deuxième phase du chantier d'aménagement périphérique de la gare intermodale de Saint Avre/La Chambre.

Il s'agira de créer un rond-point pour sécuriser et ralentir la circulation au carrefour des routes venant de Saint Avre (*rue Tronel*), celle sortant d'ARKEMA (*dite chemin des Brouves*) et les artères départementales reliant Saint Avre et La Chambre.

Il faut rappeler, car personne ne s'en souvient et le voit, que dans la 1^{ère} tranche on a enfoui la ligne HT aérienne alimentant ARKEMA.

• **L'avenir médical du territoire :**

Le second enjeu essentiel de La 4C pour 2018 sera de faire évoluer le dossier de l'avenir médical du territoire.

Toutes les pistes sont sur la table et elles seront discutées et évaluées de manière « INTER-ACTIVE » avec le corps médical. Il ne s'agit pas de prévoir des locaux ou d'imaginer des regroupements mais de savoir si, en apportant une aide logistique et technique aux médecins et professionnels de santé (*financée par La 4C*), on peut faire avancer les choses et éviter de devenir un futur désert médical sur notre territoire.

• **Cantines scolaires :**

Le dossier qui doit également progresser est celui des cantines scolaires avec la mise en place de liaison froide, donc mettre en place les moyens de réchauffer sur place (*selon les récentes obligations légales*) et également étudier un système pour toutes les écoles.

• **Halte-garderie crèche et micro-crèche :**

Pour la petite enfance il y a l'obligation de créer un espace cuisine dans les haltes-garderies crèches et micros-crèches pour servir des repas « aux bambins ».

• **Tourisme :**

Enfin, une nouvelle compétence, celle du tourisme, fait également obligation aux communautés de communes de gérer cette activité.

• **Les projets suivants seront à l'étude ou concrétisés :**

- Maison des services à la population (*MSAP*).
- Installation de la Fibre.
- Compétence GEMAPI dès janvier 2018 (*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention Inondations*) : c'est une nouvelle compétence obligatoire et cela va signifier des charges en plus et une obligation de faire contribuer les habitants.

Si les communes n'existaient pas ou plus, ce serait une catastrophe pour les services au public mais pourtant l'Etat omnipotent s'ingénie à réduire nos marges de manœuvre.

Mot du Maire

POUR CONCLURE

Nous avons connu, comme chaque année, des soucis liés aux incivilités et nous sommes amenés à intervenir pour des problèmes de voisinage ou de bruit. Les adolescents qui sont généralement calmes, sont par contre souvent en infraction avec leur moto ou scooter... non-respect du Code de La Route et surtout le bruit de leur engin non conforme.



Maison de Justice et du Droit

Un litige, un problème de droit ou de voisinage, ...

Pour vous aider : 04 79 56 83 54 – St Jean de Maurienne



La vie associative a suivi son cours, avec une défection puisque le Comité des Fêtes a cessé son activité, seul reste le théâtre qui a créé sa propre association. Merci à ceux qui donnent de leur temps pour les associations sans avoir toujours le retour.

J'ai une pensée particulière en ce début d'année pour les 14 personnes décédées en 2017 et aussi un regard attentif aux tableaux des naissances : 3 garçons et 2 filles ainsi qu'aux 5 mariages célébrés en mairie.

Cette année verra la réalisation d'un nouveau recensement, la Commune à ce jour, compte 1286 habitants (*1^{ère} commune de la Com-Com et 5^{ème} commune de Maurienne*).

La vie municipale a connu quelques changements au niveau des adjoints :

- Georgette TROCCARD, pour des raisons personnelles, a démissionné de son poste d'Adjoint. Je lui ai rendu hommage en Conseil Municipal. Elle a été remplacée par Daniel CHAMPEMONT. Son départ a impliqué l'entrée au Conseil Municipal d'Alain MONDET qui a pris en charge l'urbanisme.

- Marcel LAMOTTE a également laissé son poste d'Adjoint, c'est Corinne CORVAL qui le remplace, mais il reste Conseiller Municipal.

- Les tâches des Adjoints ont été redistribuées en conséquence et je veux, ici, leur rendre hommage.

Rappelons que 2018 est une année de recensement.

Espérons une année 2018 apaisée et que l'on puisse travailler ensemble dans la sérénité et pour le bien de tous !

Bonne et heureuse année à vous toutes et tous et que 2018 nous permette de mieux vivre ensemble !



Christian ROCHETTE, Maire, Président de
la Communauté de Communes du Canton
de La Chambre (la 4C)



Personnel Communal

Vous les connaissez sûrement, toute l'année, ils sont aux petits soins pour vous. Ils sont les travailleurs de l'ombre qui préparent vos dossiers pour des papiers d'identité, des permis de construire ou pour être à votre écoute en permanence. Ne les blâmez jamais, car tôt ou tard, vous aurez besoin d'eux.

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Nom	Fonction	Temps de travail
RASCHETTI Dominique	Adjoint administratif / Secrétariat de Mairie	Temps partiel
PASTOORS Sylvie	Adjoint administratif / Secrétariat de Mairie	Temps plein
MILAN Anne-Laure	Contractuelle / Agent d'accueil à l'Agence Postale Communale, bibliothèque et gestion des salles	Temps partiel
BRAUN Laurence	Contractuelle / Agent d'accueil à l'Agence Postale Communale, bibliothèque et gestion des salles	Temps partiel

PERSONNEL TECHNIQUE

Nom	Fonction	Temps de travail
PESENTI Gilbert	Technicien / Responsable des services techniques	Temps plein
ROL Philippe	Adjoint technique principal 2 nd e classe / Agent des services techniques	Temps plein
HESDIN Amélie	Adjoint technique / Agent des services techniques	Temps partiel
PESENTI Christophe	Adjoint technique / Agent des services techniques	Temps plein

PERSONNEL SCOLAIRE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Nom	Fonction	Temps de travail
MONDET M-Pierre	Adjoint technique principal 2 nd e classe / Agent des écoles maternelles	Temps partiel
CHAUDET Sandra	Agent spécialisé principal 2 nd e classe des écoles maternelles	Temps partiel
MOLLARD Sylvie	Adjoint technique / Agent d'entretien, cantine et périscolaire	Temps partiel
PITTON M-Hélène	Adjoint technique / Agent à la cantine et agent d'entretien	Temps partiel
MOLLARET M-France	Adjoint technique	En arrêt de travail
FOURNIER Rita	Contractuelle / Agent d'entretien	Temps partiel



Personnel administratif :
(de gauche à droite)

Agence Postale Communale :

- Braun Laurence
- Milan Anne-Laure

Mairie :

- Pastoors Sylvie
- Raschetti Dominique

Rappel :

Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés à La Girard, Les Étalons, Le Grivolley, La Combe, devant la salle Rencontre, parking de la salle Belledonne, face à l'église et dans le hall de la mairie ainsi que sur le site internet.

Remerciements

GEORGETTE TROCCARD a quitté ses fonctions de première adjointe au maire en 2017.



Elle est entrée au service de la commune comme secrétaire, en 1970, alors que le maire de l'époque s'appelait GABRIEL CHAMIOT, puis elle a travaillé avec RENE BLANC et a cessé ses fonctions administratives en 2001.

C'est cette année-là qu'elle est entrée au CONSEIL MUNICIPAL en qualité d'adjointe et ce jusqu'en 2017, spécialiste des questions administratives, du foncier et de l'urbanisme.

Personne travailleuse et à l'écoute de la population, elle a été très active et présente durant toute sa période d'activité, et très appréciée de la population rémilienne. Le maire lui a rendu hommage en CONSEIL MUNICIPAL.



SYLVAINE LO BASSO qui a suivi la vie communale pendant 30 ans en accompagnant les maires successifs RENE BLANC et CHRISTIAN ROCHETTE a fait valoir ses droits à la retraite en 2017.

Fidèle, disponible et toujours présente durant de longues années, Sylvaine est une personne d'une grande qualité, affable et professionnelle. Elle a su être à l'écoute des Rémiliens et des Rémiliennes et assurer une charge de secrétaire générale pour la commune. Elle gérait les finances sous la houlette du maire, et le personnel communal. Elle connaissait parfaitement l'administration communale.

Elle a été une collègue appréciée et servant souvent de référence.

Une nouvelle vie l'attend, elle va profiter de ses petits-enfants et d'une retraite active !

Tout le CONSEIL MUNICIPAL a souhaité la remercier lors de son départ.

Élus et Adjoints

Fiche de fonction : Maire, Adjoints et Conseiller Délégué

ROCHETTE CHRISTIAN : MAIRE

- Est officier de police judiciaire (OPJ) et officier d'état civil
- Est le chef des services municipaux et du personnel communal
- Préside de droit les commissions municipales et le conseil municipal
- Ordonne les dépenses et met en recouvrement les recettes
- Délivre toutes les autorisations d'urbanisme, les permis de construire, de démolir, etc...
- Présente le rapport annuel sur l'eau potable
- Prend des arrêtés (*dont la légalité est contrôlée par le Préfet*)
- Assume les fonctions spéciales attribuées par la loi, il est un représentant de l'Etat sur le territoire et agit sous l'autorité du Préfet
- Doit veiller à la sécurité des biens et des personnes, etc...

ROL YVES : 1^{er} ADJOINT

- Travaux
- Consultation entreprises – vérification devis et factures
- Réunions de chantiers – organisation des commissions de travaux
- Intervention sur travaux d'urgence
- Gestion du déneigement

BORONAT VIRGINIE : 2nde ADJOINTE

- Déléguée au personnel : entretiens annuels – congés – plannings – lien personnel mairie
- Lien école/commune
- Lien DECLICC/commune

CHAMPEMONT DANIEL : 3^{ème} ADJOINT

- Finances : encadrement du budget et suivi annuel – délégation de signature pour la comptabilité dépenses et recettes
- Bâtiments communaux : commissions de sécurité – gestion entretien, travaux en lien avec les personnels techniques
- Correspondant défense
- Organisation des manifestations communales en lien avec C. Corval
- Gestion des événements sportifs sur le périmètre communal en lien avec C. Corval

CORVAL CORINNE : 4^{ème} ADJOINTE

- Conseillère communautaire
- Déléguée au centre action sociale
- Organisation du repas et des colis des seniors
- Déléguée aux associations en lien avec D. Champemont et suivi des subventions aux associations communales et hors secteur
- Organisation des manifestations communales
- Elaboration du bulletin municipal

MONDET ALAIN : CONSEILLER DELEGUE

- Délégué à l'urbanisme – suivi des permis de construire
- Suivi de l'élaboration du plan local d'urbanisme

Élus et Ici Saint Rémy

Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C)

Président : ROCHETTE Christian

Délégués : CORVAL Corinne – LAMOTTE Marcel – PERNET France – SON Josiane

Remplaçants : CHAMPEMONT Daniel

Syndicats Intercommunaux

- ▶ A.M.I.E.S. (Association Maurienne Insertion Économique et Sociale)
Déléguée titulaire : CORVAL Corinne
- ▶ Communes Forestières de France
Délégué titulaire : ROL Yves – Délégué suppléant : BOISSONNET Thierry
- ▶ Office du Tourisme du Canton de La Chambre
Délégué titulaire : LAMOTTE Marcel
- ▶ S.I.R.T.O.M.M. (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne)
Délégué titulaire : RANCUREL Marie-France – Délégué suppléant : CHAMPEMONT Daniel
- ▶ S.P.M. (Syndicat du Pays de Maurienne)
Délégués titulaires : CHAMPEMONT Daniel – LAMOTTE Marcel – Délégués suppléants : ROCHETTE Christian – BORONAT Virginie

Ici Saint Rémy

Le trimestriel « Ici Saint Rémy » est né de la volonté associative et municipale de tisser des liens au sein de la population, de redynamiser la vie locale. Le nom est une réminiscence de la secrétaire du Comité de rédaction, utilisatrice de l'arrêt de gare pendant ses jeunes années. Il est un appel à la mobilisation des énergies et des idées pour que Saint Rémy, commune dotée d'un patrimoine, d'un passé et d'une vie associative, retrouve ses couleurs et fasse perdurer des valeurs qui en font sa richesse et son dynamisme. Quelques sièges sont encore vacants au Comité de Rédaction, joignable par mail ou dans la boîte aux lettres en mairie. Vous pouvez le retrouver dans le hall de la Mairie, à l'Agence Postale Communale ou chez Vival.



TOUTE L'ACTU DE LA VIE RÉMILIENNE

Au sommaire :

- Les vœux du comité de rédaction
- 2018, année du recensement des Rémiens
- Tous unis pour le Téléthon
- Le CDA nous invite au théâtre cet hiver
- Que s'est-il passé cet automne ?
- L'agenda de janvier à mars (sous réserves)
- Les assemblées générales associatives à venir

MEILLEURS VŒUX ET BONNE ANNÉE À TOUS !

Le comité de rédaction composé d'associatifs et d'élus continue d'accompagner les Rémiens dans leur quête d'informations sur leur commune et ses associations.

Nous vous présentons nos vœux pour 2018 : bonheur, santé, solidarité et une bonne lecture pour le numéro 2 d'Ici Saint Rémy. N'hésitez à adresser vos commentaires et souhaits d'articles.
Courriel : icisaintremy@gmail.com.

-2018, année du recensement des Rémiens

Le recensement de la population de Saint Rémy aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018. Votre participation est essentielle car elle détermine l'attribution des dotations budgétaires de la commune.

Un agent recenseur, tenu au secret professionnel et muni d'une carte officielle, se présentera chez vous. Il vous proposera de répondre à l'enquête ou de le faire par internet. Merci de votre participation.

-Tous unis pour le Téléthon : 7850€ pour l'AFM

Bravo aux bénévoles unis sous la bannière 'Trois communes pour le Téléthon'.

Rémiens, Chapelains et Chavanains ont répondu à l'appel de la présidente Michèle Maurice lors de la soirée Cabaret, la marche aux flambeaux, les stands de pâtisseries et les deux fournées de pain cuites au four communal, le déjeuner choucroute apprécié par 120 convives sans oublier la performance des danseuses d'Om Shanti avant le tirage des deux tombolas.

-Le CDA nous invite au théâtre cet hiver

Deux représentations vont être organisées par le Club des Associations salle Belledonne à 17 heures: 'En quête du corps' par la Compagnie Comme tes pieds le dimanche 18 février. Ce Polar chorégraphique et burlesque pour trio sur talons hauts pourrait bien emmener les spectateurs sur des pistes inédites. Dimanche 18 mars, les jeunes comédiens de Théâtre en Maurienne présenteront leur création 'Enfermés dans le grenier de l'histoire'.



1/4 icisaintremy@gmail.com

Démarches Administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Nom, prénoms et la date de naissance <i>(nom de jeune fille pour les femmes mariées)</i>
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms et date du mariage
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Nom, prénoms du défunt et date de décès
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Carte nationale d'identité en cours de validité 1 facture moins de 3 mois
Livret de famille	Mairie du domicile	Date et lieu de mariage, état civil des conjoints, prénoms, date et lieu de naissance des enfants
Carte nationale d'identité	Mairie de St Jean de Maurienne	Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes. <ul style="list-style-type: none"> • Une photo d'identité conforme aux normes • Justificatif de domicile : original • Acte de naissance (<i>copie intégrale ou extrait avec filiation</i>) de moins de 3 mois : original MAJEURS : ajouter ancienne carte d'identité. Pas d'acte de naissance pour un renouvellement MINEURS : joindre la carte d'identité du parent faisant la demande. Si première demande joindre un acte de naissance
Passeport biométrique	Mairie de St Jean de Maurienne	<ul style="list-style-type: none"> • Votre carte d'identité : original + photocopie • Une photo d'identité conforme aux normes • Numéro de pré-demande ou formulaire cartonné remis sur place • Timbres fiscaux : 86 € (<i>achat en ligne</i>) • Justificatif du domicile : original + photocopie
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue du Landreau 44079 NANTES Cedex	1 demande sur papier libre comportant l'état civil du demandeur, son adresse et sa filiation ou sur https://www.extrait-casierjudiciaire.net/
Recensement militaire	Mairie du domicile	Carte d'identité en cours de validité du recensé, Livret de famille des parents

La Vie Associative et Sportive

Association	Président(e)	Téléphone
3 Communes pour le Téléthon	MAURICE Michèle	06 61 11 57 40
Afrique Française du Nord	RICHARD Joseph	04 79 56 21 70
Amicale Boule Casba	TREDEZ Roger	04 79 59 78 62
Anciens Combattants	COUTAZ André	04 79 83 12 78
Arts & Loisirs	DAL GE Nadine	06 87 18 71 67
AAPPMA (<i>Pêche</i>)	NARDIN Jean-Luc	06 60 29 10 24
ACCA (<i>Chasse</i>)	PESENTI Jean-Paul	04 79 83 14 74
Club des Associations	CORVAL Renaud	06 07 26 52 23
Club du Nouvel Age	CHAMPEMONT Daniel	06 79 57 00 65
EQUID'ARC	JEANNEAU Jean-Paul	06 83 14 97 71
Green Maurienne	MOLLARD Olivier	06 58 40 76 61
Là-Haut Rando	MOLLARD Gilles	06 24 42 65 77
Les Ailes de Maurienne	LOISEL Yves	04 79 36 53 80
Modélisme Club Mauriennais	POLLET Guy	06 60 15 42 19
Pétanque Rémilienne	BOISSONNET Noëlle	06 84 43 64 27
Sapeurs Pompiers	PESENTI Jean-Noël	04 79 59 53 86
Sou des Écoles	GORING Jennifer	06 63 03 58 39
Théâtre (<i>Troupe Belledonne</i>)	POILBOUT Anita	06 64 03 30 26
USSR (<i>Football</i>)	SPONY Denis	06 63 38 16 66

La Vie Associative et Sportive

AFRIQUE FRANÇAISE DU NORD

Un réconfort bien mérité des groupes AFN et ABC après avoir volé au milieu des oiseaux du parc ornithologique de Villars-les-Dombes dans l'Ain.



AMICALE BOULE CASBA

L'ABC a fêté avec un challenge « les barbus-moustachus contre les imberbes » les 40 ans de la création de la boule de St Rémy. Encore merci aux anciens de l'avoir créée.



La Vie Associative et Sportive

ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonie du 11 novembre en présence du président André Coutaz.



ARTS & LOISIRS

Visite des Jardins du Manoir d'Eyrignac dans le Périgord en octobre avec 29 participants.



La Vie Associative et Sportive

ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Lâcher de truites au Lac bleu le 2 septembre pour le plaisir des petits et des grands.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Nini, Franca et Evelyne ont travaillé dans l'ombre pour une fête de la chasse réussie.



La Vie Associative et Sportive

CLUB DES ASSOCIATIONS

CDA en 2017 vous a proposé



ÉCOUTE & REGARDER

ICI SAINT RÉMY
OUVREZ L'ŒIL, TENDEZ L'OREILLE
NUMÉRO 1

Dimanche 15 Janvier 2017
A Saint Rémy de Maurienne
Salle Belledonne 17h00
THEATRE
"Y a-t'il vraiment
de l'esprit
dans le vin ?"

Dimanche 19 Février 2017
à 17h00
LA VILLE COMME SCÈNE
Salle Belledonne
St Rémy de Mps
COMPAGNIE LES COLPORTEURS DE RÊVES

LES NUITS BLANCHES DU LAC BLEU
A SAINT RÉMY DE MAURIENNE
2 NUITS 2 CONCERTS A 21h00 AU LAC

Entree Libre

MEDIC MOTION ← 13/07
Blues/Rock
Feux d'Artifice BAL
21H

GREEN DUCK 14/07
Repas midi Jambon braisé ouvert à tous
organisé par US Foot ST Rémy
Pétanque toute la journée
organisée par La Pétanque Rémillienne
21H concert Irlandais

OFFICE DE TOURISME
La Courmayeur

CLUB DU NOUVEL AGE

Le groupe folklorique « NO SEIN DE SEIN VINSEIN » a animé avec talent le quarantième anniversaire du Club du Nouvel Age.



La Vie Associative et Sportive

3 COMMUNES POUR LE TÉLÉTHON

Cette année a été un peu particulière suite au changement de Présidente et du bureau, en plus le temps n'a pas été avec nous...

La chorale CHAPCHAREM a fait un break en 2017, mais nous espérons qu'en 2018 nous allons retrouver nos choristes encore plus nombreux.



Notre grande et sympathique équipe de bénévoles s'est fortement mobilisée et nous avons reversé à l'AFM la somme de **7 850 euros**.

GYM TA VIE

Voilà près de 42 ans que l'association sportive organise une séance minimum d'activité physique par semaine sur la commune, matin ou soirée. Zumba, marche nordique, Qi Gong, soirées ou vente de pains et pâtisseries, journée de formation des futurs animateurs, les bénévoles de l'association ont essayé de maintenir le même dynamisme en dehors des séances. Le bureau souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des licenciés qui ont participé à ce dynamisme tout au long des années, la municipalité et les employés municipaux ainsi que Gisèle Fournier et Marcelle Rochaix présentes depuis le début sans oublier celles et ceux qui ont marqué l'histoire de la gymnastique volontaire.

L'activité devrait reprendre en 2018 avec une nouvelle équipe.



La Vie Associative et Sportive

GREEN MAURIENNE

Fête de la bière à Munich, en septembre, avec quelques membres de l'association.



LÀ-HAUT RANDO

L'association organise des randonnées en moyenne montagne en toute saison.



La Vie Associative et Sportive

PÉTANQUE RÉMILIENNE

Réception des sponsors de notre nouvelle tenue de compétition le 21 avril, en présence de la Mairie de St Rémy de Maurienne.



SAPEURS POMPIERS

Malgré l'interdiction de feu de végétaux, voilà à quoi nous avons pu assister, en mai, avant Le Pontet.



La Vie Associative et Sportive

SOU DES ÉCOLES

Vente de pains du 19 novembre organisé devant la micro-crèche.



THÉÂTRE

La Troupe Belledonne lors de la représentation « Chacun sa Mèche » le vendredi 10 novembre 2017 à St Martin sur La Chambre.



La Vie Associative et Sportive

LES AILES DE MAURIENNE

Un avion, le F-BRZM, qui fait parti de la flotte rémilienne.



UNION SPORTIVE DE SAINT RÉMY FOOTBALL



Ecole de Foot 2017/2018



Entente Basse Maurienne
U15



ENTENTE BASSE MAURIENNE
U17 2017/2018



Fémines 2017/2018



Séniors 2017/2018



Vieux Tibias 2017/2018
Vétérans St Rémy

La Vie Scolaire

Effectif : 145 élèves répartis sur 6 classes.



Petite et Moyenne Sections (10 + 15) – Jarret Sabine



Grande Section et CP (13 + 10) – Bouquet Lydie

La Vie Scolaire

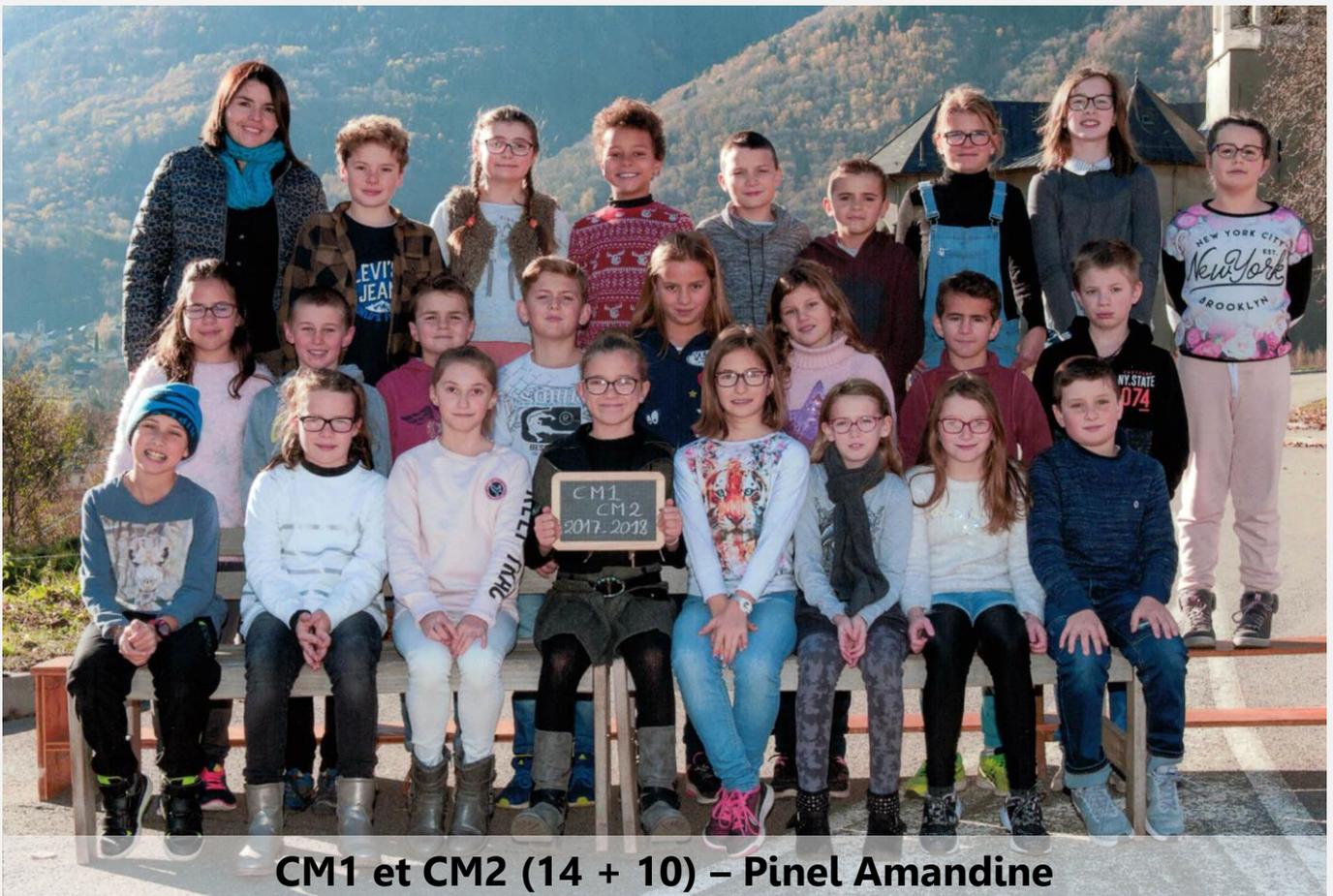
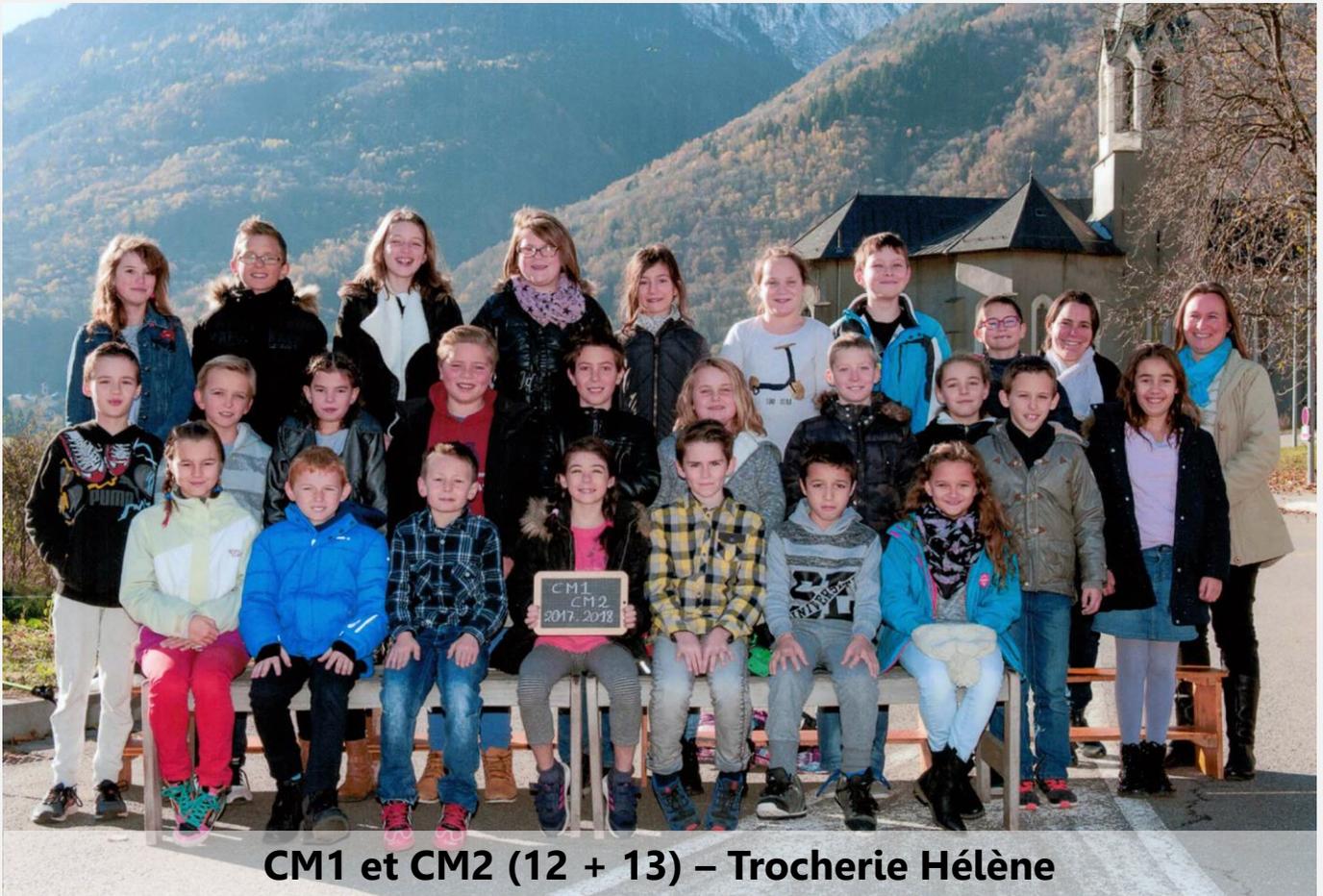


CP et CE1 (6 + 17) – Akmouche Olivier



CE1 et CE2 (5 + 20) – Béraldin Christophe

La Vie Scolaire



Civisme et Propreté

Développement durable

La commune a souhaité favoriser le développement des énergies renouvelables sur son territoire, en donnant son accord à la création d'une petite centrale hydroélectrique. Elle a ainsi octroyé l'autorisation d'occuper plusieurs parcelles privées communales à une petite entreprise privée, qui se chargera de construire et d'exploiter la centrale hydroélectrique pour les 40 années à venir. La puissance de la centrale sera de 990 kW, elle produira environ 6000 Mwh par an, ce qui correspond à l'équivalent de la consommation de 1500 HABITANTS.

Un dossier d'autorisation d'exploitation est en cours d'instruction auprès des services de la Direction Départementale des Territoires. Il sera soumis à enquête publique, sur le territoire de la Commune, dans le courant de l'année 2018.

Rappel Tri Sélectif

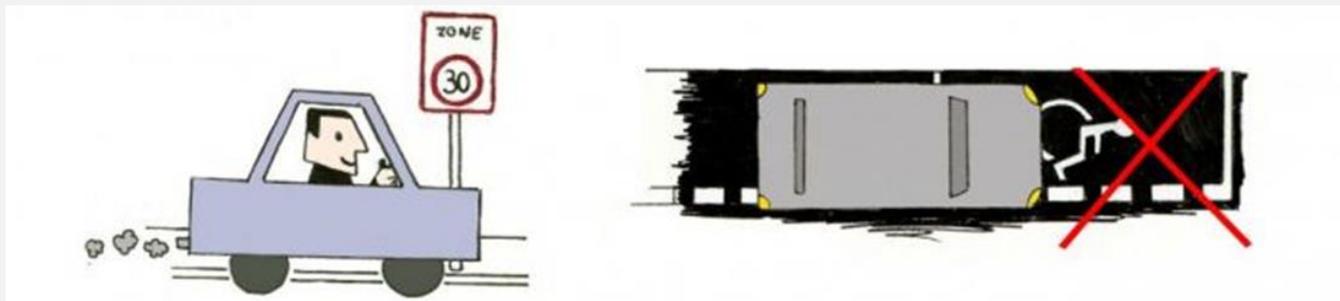
VERRE	<p>Uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre en ayant pris soin de retirer les couvercles et les bouchons.</p> <p>Ne pas mettre de vaisselle, porcelaine ou faïence, d'ampoule, de vitre ou miroir, de pot de fleur.</p>
EMBALLAGES — PAPIERS	<p>Uniquement des bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, emballages métalliques, papiers journaux, magazines, ...</p> <p>Ne pas mettre de pot de yaourt, petit suisse, ... ni de film, sac ou boîte en plastique, pas de barquette en polystyrène, pas de carton sali, de papiers gras, de papiers absorbants, ni de mouchoirs sales. Les emballages doivent être vides. Les films plastiques qui entourent les revues doivent être retirés.</p>
ORDURES MÉNAGÈRES	<p>Les pots de yaourt en plastique, les pots de crème et de fromage blanc, les pots de glace, les mouchoirs usagés, les sacs plastiques, les barquettes en polystyrène, les barquettes de jambon et de lardons, les couches culottes, la vaisselle, les pots de fleurs, ...</p> <p>Les épiluchures, les coquilles d'œufs et certains déchets alimentaires peuvent aller nourrir votre compost !</p>

Civisme et Propreté

Mieux vivre ensemble

Puisque la vie est faite tout autant de respect que de tolérance, voici quelques précautions pour vivre en bonne entente.

Circulation et stationnement :



- Roulons à vitesse modérée, respectons les limitations de vitesse, les zones 30 en particulier.
- Stationnons nos véhicules uniquement sur les places matérialisées au sol.
- Ne stationnons pas sur les places signalées pour les handicapés.

Propreté :



- Ne jetons pas les débris en dehors des containers semi-enterrés réservés à cet usage.
- Évacuons nos objets encombrants à la déchèterie sans attendre ; respectons les jours et horaires d'ouverture et n'abandonnons pas les déchets à l'entrée.
- Le trottoir n'est pas un « crottoir » : ramassons les déjections de notre chien sur le trottoir ou apprenons-lui à faire ses besoins dans le caniveau.
- Respectons les espaces verts communaux et privés.



Civisme et Propreté

Bruit :



- Évitions de gêner nos voisins ; le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne.
- Roulons proprement et discrètement : les véhicules, mobylettes et scooters notamment, doivent posséder un échappement silencieux homologué. Tout contrevenant s'expose à une amende allant de 68 € pour un pot d'échappement non conforme à 90 € en cas de non port du casque.
- Les aboiements de chiens sont prohibés à l'intérieur comme à l'extérieur de l'habitation.
- Pour bricoler et tondre la pelouse, optons pour des horaires acceptables par tous. L'arrêté municipal prévoit que les travaux susceptibles d'entraîner une gêne auditive en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité doivent être effectués du lundi au samedi de 7h à 20h et le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. Dans la mesure du possible, respectons les pauses-repas, les soirées, les dimanches et les jours fériés.

Civilité et Sécurité :



- Tout brûlage à l'air libre des ordures ménagères ou de végétaux à proximité des habitations est interdit et passible d'une contravention de 68€.
- Les arbres, arbustes et arbrisseaux doivent être plantés à bonne distance des propriétés voisines. La distance légale est de 2m de la ligne séparative des deux propriétés pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres et de 0,5m pour les plantations de hauteur inférieure.
- N'oublions pas d'élaguer nos arbres ou autres haies en bordure des voies publiques et privées de manière à permettre le passage des piétons sur le trottoir et éviter que les branches ne touchent les câbles électriques ou téléphoniques.
- En hiver, il incombe aux propriétaires de dégager la neige du trottoir devant leur habitation.
- Les propriétaires et détenteurs de chiens de 1ère ou 2nde catégorie doivent être obligatoirement titulaires d'un permis de détention délivré par le Maire.

Civisme et Propreté

Conteneurs Semi-Enterrés

20 points d'implantation sont désormais en service sur la commune :

Partie Nord	Partie Sud
<ul style="list-style-type: none">- Le Grivolley- Le Pontet- Les Etalons- La Tiare- Groupe Scolaire- La Combe- Chef-Lieu/Vachette- Cimetière- La Fresche/La Croix Du Truit	<ul style="list-style-type: none">- Salle Belledonne – Lac Bleu- Tennis – Pétanque- Berge Des Perelles- Moulin De La Chavanne – Perelles- Grand-Miceau – Vanoise- Parking Zi Horteur- Vanoise – Lescherette (Pont)- Vanoise - La Girard- Moulin De La Chavanne – La Fabrique- Saint Sulpice – Centre Equestre

NE PAS JETER LINGETTES ET TOUT OBJET SOLIDE DANS LES TOILETTES POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

Déchetteries pour les Rémiens

	<i>La chambre</i>	<i>Saint Léger</i>
<i>Horaires été</i>	Du lundi au jeudi et le samedi : 9h-12h Vendredi : 15h-18h	Le jeudi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.
<i>Horaires hiver</i>	Lundi et mercredi : 9h-12h / 14h-17h Mardi et jeudi : 9h-12h Vendredi : 15h-18h Samedi : 9h-12h et 13h-16h	Le jeudi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

NE PAS JETER LES GROS MATERIAUX ET ENCOMBRANTS AILLEURS QU'À LA DECHETTERIE ET SURTOUT PAS DANS OU À CÔTÉ DES CONTAINERS D'ORDURES MÉNAGÈRES RAMASSAGE TOUS LES 2 MOIS, voir en Mairie SEULS LES ENCOMBRANTS NON TRANSPORTABLES EN VÉHICULE LÉGER SERONT ENLEVÉS !

La Vie Touristique

Saison de ski 2017/2018

Tarifs préférentiels Ski sur la station de St François Longchamp et la Zone Nordique du Grand Coin

Domaine skiable ouvert du 23 décembre 2017 au 14 avril 2018



Offre réservée aux résidents à l'année du canton de LA CHAMBRE,
adhérents de l'Office de Tourisme Cantonal.



Tarifs de la carte d'adhérent volontaire (carte valable du 01/12/2017 au 30/11/2018) :

↳ Adulte : 12 € - Enfant : 6 €

↳ 2 adultes + 1 enfant = 27 € - 2 adultes + 2 enfants et + = 32 €

Carte en vente à partir du 1^{er} décembre 17 – Photo obligatoire (1 par personne) + un justificatif de domicile.

Tarifs préférentiels accordés sur présentation de la carte aux caisses des Remontées Mécaniques
(hors assurances et support Freepass) :

↳ **St François Longchamp**

Journée : 31,00 € au lieu de 36,50 € - ½ journée : 24,10 € au lieu de 28,40 €

↳ **Grand Domaine – St François Longchamp + Valmorel**

Journée : 40,10 € au lieu de 44,60 €

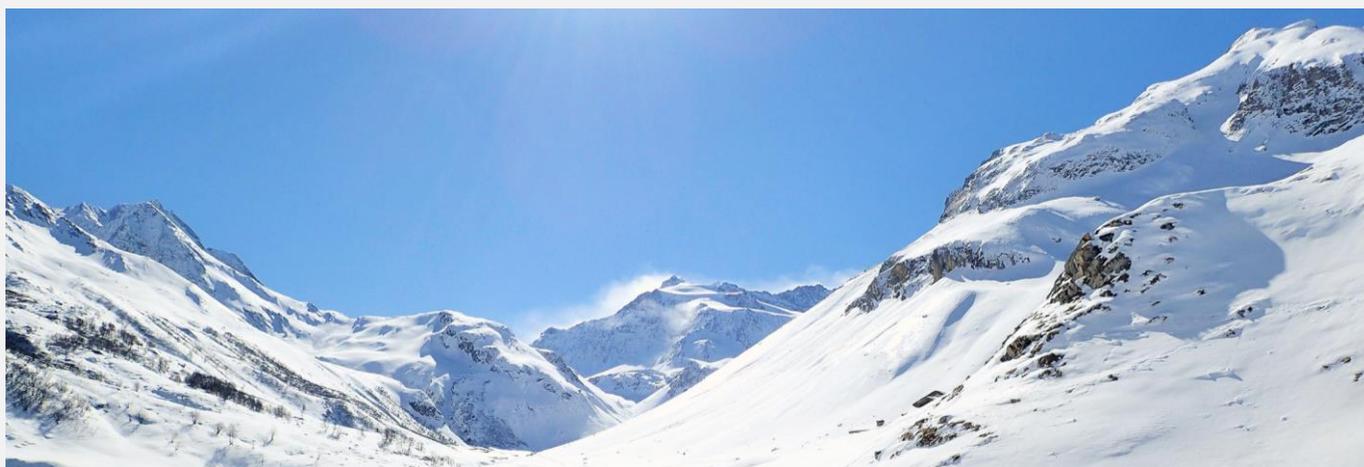
↳ **Montaimont – Ski de Fond :**

Journée adulte : 6 € au lieu de 7,50 € - Journée enfant : 3€ au lieu de 4€

Carte site Grand Coin (forfait saison) : 30 € au lieu de 35 €

Avec cette même carte d'adhérent volontaire : vous bénéficiez de réductions sur : La location de matériel (suivant disponibilité) dans les 4 magasins de sports de St François Longchamp, cités ci-dessous et sur le : Vol parapente avec Philou - 06 82 04 88 65

Renseignements : Office de Tourisme du Canton de La Chambre : 04 79 56 33 58.



Locations rémiliennes de meublés touristiques

FOURNIER Ginette : 04.79.83.13.28 et DEBURCK Joël : 03.20.93.01.28

La Vie Culturelle

3^{ème} édition de la Biennale Culturelle

Un marathon créatif géant se prépare en Maurienne...

Après le succès rencontré par les 2 premières éditions de la Biennale Culturelle en Maurienne, « Au gré des courants » et « D'ici et d'ailleurs », le Syndicat du Pays de Maurienne a souhaité une 3^{ème} édition mêlant culture et agriculture, qui sera conduite par l'association Fusées (Grenoble) entre novembre 2017 et octobre 2019.

Comment je participe ?

Je suis un-e habitant-e : je participe aux marches créatives (sur un ou plusieurs jours), aux ateliers, je viens faire la fête aux Graines de Folie, je fais circuler l'info et deviens semeur de graines...

Je suis un-e agriculteur-trice : je reçois une Graine de Folie dans mon exploitation, je participe aux marches et ateliers créatifs, seul ou en groupe avec des collègues...

Je suis un acteur culturel, un centre socio-culturel, une association : je relaie les infos « Graines de Maurienne » auprès de mon réseau, j'accueille un ou plusieurs ateliers de création, j'engage un groupe sur une marche créative ou un atelier...

Je suis une entreprise : je relaie les infos « Graines de Maurienne » dans ma structure, je deviens partenaire pour du stockage, de l'appui en matériel, de la mise à disposition d'espace de travail, du mécénat...

Je suis un établissement scolaire : des actions spécifiques me sont destinées, je prends contact avec l'équipe Fusées.



*Spectacle
« D'ici et d'ailleurs »
2^{ème} Biennale Culturelle
en Maurienne*

Cie Théâtre du Grabuge

*4 et 5 juin 2016
Saint-Julien-Montdenis*

Credit Alexandre Modesto

Comment être informé de l'actu « Graines de Maurienne » ?

En plus de la presse locale, je consulte le blog de la Biennale : <http://biennale-culturelle-maurienne.com>.

Je me signale auprès de l'équipe Fusées au 06 08 63 92 26 ou grainesdemaurienne@gmail.com ou sur www.fusees.fr.

En contrepoint du projet « Graines de Maurienne », le SPM soutiendra, dans le cadre de l'appel à projets « Echos de la Biennale », des projets artistiques initiés par des habitants et/ou des acteurs du territoire. Vous souhaitez mener un projet ? Faites-vous connaître auprès de la mission culture du SPM au 04 79 64 12 48 ou culture@maurienne.fr

La Vie Sociale

A.D.M.R. – Services Complémentaires

L'association ADMR du canton de La Chambre propose, en plus des aides traditionnelles, des services complémentaires tels que : **le portage des repas, la téléassistance et les Soins Infirmiers À Domicile (S.I.A.D.).**

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'ADMR de La Chambre au 04 79 56 33 01.



La Maladie d'Alzheimer



Les personnes du canton de La Chambre atteintes par cette maladie sont reçues à l'accueil de jour de l'hôpital de Saint Jean de Maurienne du lundi au vendredi à la journée ou à la demi-journée. Renseignements au 04 79 20 60 20 poste 6537.

Centre Communal d'Action Sociale



Réunion des membres du CCAS pour la préparation de leur repas annuel du 23 février 2018 à la salle Belledonne à midi.

La Vie Sociale

Développement de l'Éveil, de la Culture, des Loisirs, et de l'Information sur le Canton de la Chambre



SAISON 2017-2018

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Du lundi au vendredi de 9H à 12H

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14H à 17H

Fermé le mercredi après-midi

CONTACTS par COURRIEL

Sarah: Accueil: declicc.accueil@orange.fr

Guillaume : Jeunesse: declicc.enfance-jeunesse@orange.fr

Babeth, Clara et Maxime : Enfance: declicc.animation@orange.fr

Agnès: Restauration scolaire et comptabilité: declicc.cantine@orange.fr

Magali : Famille: declicc.famille@orange.fr

Tatiana : 16-25 ans: declicc.projeunes@orange.fr

Véronique: Séniors: declicc.seniors@orange.fr

Direction: declicc.schneider@orange.fr

Site internet: declicc.over-blog.com

Page Facebook: Association declicc

98 ROUTE DE LA COMBE

73130 — St Etienne de Cuines



04 79 56 35 06



SECTEUR SENIORS

Séniors, un nouveau souffle, un élan grâce à un Declicc !

« Parce qu'après toute une vie au service des autres, ça fait du bien de se faire chouchouter, d'aller mettre les pieds sous la table pour un repas qu'on n'a pas préparé, à une sortie qu'on n'a pas, pour une fois, organisée »
Parole d'un sénior

OBJECTIF

Lutter contre l'isolement des personnes âgées, favoriser le bien vieillir des Séniors

Des ACTIVITES hebdomadaires

Informatique, gym douce, Yoga, tricot ...

PUBLIC CONCERNE

Pour toutes les personnes de plus de 55 ans, habitants sur le Canton de la Chambre et intéressés par notre action.

Des ACTIONS DE PREVENTION

Mémoire, Sécurité routière, équilibre en bougeant ...

UN PARTENARIAT

Avec les clubs et associations d'ainés du Canton

LES VISITES DE COURTOISIE

Créer un lien convivial entre une personne âgée et un bénévole qui propose librement une partie de son temps disponible et sa capacité d'écoute. Les visites seront consacrées à discuter, jouer aux cartes ... La personne bénévole sera accueillie chez la personne âgée à son domicile et basée sur une fréquence décidée en commun.

Pour plus de renseignements : Contacter Véronique

Autres services ...

Declicc vous propose de rencontrer :

Un écrivain public pour vous aider et vous conseiller dans vos diverses démarches .

Un médiateur familial de l'Udaf pour renouer le dialogue, dépasser le conflit, trouver un accord et préserver les liens familiaux.

Contactez le secrétariat de DECLICC au

04 79 56 35 06 , nous vous mettrons en relation .

Ecrivain
Public

La Vie Sociale

Développement de l'Éveil, de la Culture, des Loisirs, et de l'Information sur le Canton de la Chambre

SECTEUR FAMILLE

Relais d'assistantes maternelles

Activités d'éveil

Le mardi et vendredi de 9H à 11H en période scolaire.

Le mardi de 9H30 à 12H30 pendant les vacances scolaires.

Sur inscription au plus tard le vendredi pour la semaine suivante.

Fermeture pendant un mois l'été.

Permanences administratives

Ouvert aux parents et assistantes maternelles le mercredi de 9H à 12H et de 14H à 17H.

Possibilité de rendez vous en dehors des créneaux si besoin.

Pour tout renseignement d'ordre administratif: contrat, mensualisation, déclaration PAJE, congés payés, rupture de contrat...

Mais également si vous avez besoin de discuter de l'accueil de l'enfant n'hésitez pas.

Ligne directe: 04-79-56-54-54

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Magali

Lieu d'accueil enfant parents Pré en Bulle

Pré en bulle est ouvert le **lundi et le jeudi** de 9H à 11H en période scolaire.

Fermeture pendant les vacances scolaires

L'accueil se fait dans la salle d'activité du relais d'assistantes maternelles au centre social DECLICC.

Cet accueil est libre, gratuit et anonyme pour les enfants de 0 à 6 ans non scolarisés accompagnés d'un adulte (papa, maman, mamie, tonton.....).

Pendant l'accueil, l'enfant est sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

A Pré en bulle vous pouvez vous offrir un moment de jeu, d'échange et de rencontre avec votre enfant.

2 Accueillants bénévoles ou professionnels sont présents pour vous recevoir.

Contactez Magali ou Clara.

Point relais CAF

Pour des réponses de premier niveau:

Accès à votre espace CAF, simulation de droits, impression d'attestations, déclaration de vos revenus pour la prime d'activité ou le RSA...

Deux possibilités:

- ♦ Accès à un point internet en autonomie aux horaires d'ouverture de DECLICC.
- ♦ Accueil sur rendez vous le lundi et jeudi de 14H à 17H.

Contactez Magali ou Sabine



SECTEUR FAMILLE

Sorties en famille

Des sorties sont proposées le samedi ou le dimanche dans l'année.

Un sondage sera effectué auprès des familles adhérentes à DECLICC avant la programmation

Contactez Magali

Ski

Un forfait saison à tarif préférentiel en partenariat avec St François Labelle montagne et des cours de ski en partenariat avec l'ESF de St François Longchamp sont proposés aux familles adhérentes à DECLICC.

Les informations seront disponibles fin septembre 2017

Des journées ambassadeurs pour les 6-18 ans seront organisées en octobre prochain

Contactez Magali ou Babeth.

Ludothèque

Le mercredi de 14H à 17H en période scolaire.

Accueil libre et gratuit pour les familles adhérentes à DECLICC. (Adhésion annuelle familiale: 5€).

Vous pouvez venir jouer et /ou emprunter des jeux.

Un chèque de caution de 30€ sera demandé.

Plusieurs veillées sont proposées dans l'année.

Contactez Magali, Michelina ou Marie Isabel.



Le café des parents

Venez partager un moment convivial autour de la parentalité, parler ensemble de vos expériences quotidiennes autour de l'éducation des enfants.

Declicc vous aide à organiser un café des parents sur votre commune.

Contactez Magali

Dates d'ouverture des Accueils de Loisirs

Toussaint : du 23 OCTOBRE au 3 NOVEMBRE 2017

Hivers : du 12 FEVRIER au 23 FEVRIER 2018

Printemps : du 9 AVRIL au 20 AVRIL 2018

La Vie Sociale

Développement de l'Éveil, de la Culture, des Loisirs, et de l'Information sur le Canton de la Chambre

SECTEUR ENFANCE/JEUNESSE

ALSH

Les accueils de loisirs du mercredi (journée, demi-journée,...)

Des activités de loisirs 3/11 ans sont programmées pendant les vacances d'automne, d'hiver de printemps et d'été.

Contacteur Babeth

La restauration scolaire

Les enfants sont accueillis tous les jours à la restauration scolaire de

St Etienne de Cuines (au collège), Ste Marie de Cuines, St Avre/ St Martin (salle Beltrami), La Chambre (EPHAD) et St Rémy de Maurienne.

Pour plus de renseignements et inscriptions : Contacter Agnès

Les accueils périscolaires

Les enfants sont accueillis le matin et le soir en période scolaire dans les écoles de St Etienne de Cuines, Ste Marie de Cuines, St Avre, La Chapelle, La Chambre et St Rémy de Maurienne

Pour plus de renseignements et inscriptions : Contacter Agnès

LES ADOLESCENTS

L'accueil de jeunes pendant les vacances

Des activités de loisirs sont programmées à la journée ou à la demi journée pendant les vacances d'automne, d'hiver de printemps et d'été.

Les Après-midis sportifs

Des rendez-vous sportifs au gymnase de Cuines où sur un city stade du canton, sont programmés régulièrement les mercredis ou pendant

les vacances scolaires. Les dates sont communiquées via notre profil

Facebook: [Animations jeunesse Declicc](#) Gratuit et en libre accès

Les sorties du samedi

Des activités de loisirs, sportives ou culturelles sont programmées une fois par mois

Accueil des jeunes de St François

Tous les vendredis soirs de 17h à 17h45

les jeunes habitants St François Longchamp sont accueillis dans nos locaux en attendant le transport scolaire

Ateliers aux collège durant la pause méridienne

Les jours et horaires seront communiqués à la rentrée de septembre

Inscriptions auprès de la vie scolaire

Contacteur Guillaume, Maxime et Clara



LE DÉPARTEMENT

SECTEUR JEUNES

16/25 ANS

Réseau de baby-sitter

Un réseau va être remis en place cette année.

Contactez nous pour participer à une formation cet automne.

Dès que le réseau sera constitué, nous préviendrons les familles des modalités de fonctionnement.

Contacteur: Tatiana et Magali

Aide aux projets personnalisés

Pour tous vos projets d'avenir (emplois, logements...)

Nous pouvons vous mettre en relation avec la Mission Locale ,

Pôle Emploi, la CAF.

Informations sur les métiers de l'animation

BAFA, BAFD, BPJEPS, CQP...

Bourse solidarité vacances

Vous avez un projet de départ en vacances, et des revenus modestes

Contacteur Tatiana

Nos Objectifs

Informers les jeunes des activités de l'association .
Proposer des activités de loisirs répondant aux besoins et attentes des jeunes en tenant compte des particularités sociales, financières et géographiques.

Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs temps de loisirs

Favoriser l'émergence de projets.

Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des jeunes.

Développer le lien social et favoriser leur insertion dans la vie locale.

Contacteur Tatiana au 04.79.56.35.06 ou 06.76.99.47.73

Projet de Jeunes

En plus des activités à la carte sur chaque période de vacances le secteur jeunes veut redynamiser les projets de jeunes du territoire

En plus des chantiers de jeunes qui ont lieu pendant les vacances, nous aimerions proposer des séjours et des sorties préparés par les jeunes.

**Envie de faire des sorties (concerts, matchs de hand, spectacles...)
monter des projets, construire vos propres vacances ...**

Venez en parler aux animateurs lors des ouvertures de

DECLICC

pendant les vacances ou au collège



La Vie Quotidienne

Que faire en cas de séisme ?

vous êtes dans une zone soumise au
RISQUE SISMIQUE

consultez le dossier déposé en mairie

consignes en cas de tremblement de terre

PENDANT

protégez-vous la tête avec les bras

à l'intérieur



abritez-vous sous un meuble solide

à l'extérieur



éloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres...

si vous êtes en voiture restez-y

APRES



fermez le gaz et l'électricité



ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre



évacuez les bâtiments et n'y retournez pas
ne prenez pas l'ascenseur



écoutez la radio
respectez les consignes des autorités

rejoignez le lieu de regroupement

Que faire en cas de canicule ?

En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?

En période de canicule, quels sont les bons gestes ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

La Vie Quotidienne

Quelle Eau Buvez-Vous ?

La D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) vous informe de la source à la consommation, des contrôles réguliers pour votre santé.

Il n'est plus nécessaire d'aller en mairie lire le panneau concernant la qualité de l'eau de votre ville. Trouvez votre commune et vous aurez le résultat en allant sur le site : <http://www.sante.gouv.fr/eau-potable.html>.

Quelques gestes simples à appliquer :

- Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles.



Bilan Qualité

<p style="text-align: center;">Bactériologie</p> <p>Nombre de conformité : 8 sur 8 analyses Limites de qualité : absence de germes/100ml Eau de bonne qualité bactériologique.</p>	<p>Origine de l'eau du réseau du Chef-Lieu de Saint Rémy appartenant à la Mairie et distribuée sans traitement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Belledonne- L'Infernet- Montefront
<p style="text-align: center;">Dureté</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 2°F – maxi. : 3°F Références de qualité maxi. : aucune Eau douce.</p>	
<p style="text-align: center;">Nitrates</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 1mg/l – maxi. : 2mg/l Limites de qualité maxi. : 50mg/l Eau contenant peu ou pas de nitrates.</p>	<p>L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de bonne qualité bactériologique; elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés.</p> <p>Ce réseau est équipé d'un dispositif de traitement pour l'élimination de l'arsenic, accompagné d'une désinfection aux rayons ultra-violet.</p>
<p style="text-align: center;">Fluor</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 0,00mg/l – maxi. : 0,02mg/l Limites de qualité maxi. : 1.5mg/l Eau peu fluorée.</p>	
<p style="text-align: center;">Arsenic</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 0µg/l – maxi. : 14µg/l Limites de qualité maxi. : 10µg/l</p>	
<p style="text-align: center;">Autres paramètres</p> <p>Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.</p>	

Saint Rémy : quelle histoire !!!

Les Étalons, Le Grivolley, Le Pontet

Raconté par Noëlle BOISSONNET, Henri DIDELLE et Viviane FAUCHER

St Rémy s'étale sur près de sept kilomètres avec une densité plus importante de la Girard au Chef-lieu. A ses deux extrémités on trouve des hameaux isolés qui ne semblent pas faire partie de ce village. Par exemple à l'amont, St Sulpice (Rémilien 2014), s'est toujours "tenu à l'écart". A l'aval, les Etalons ont longtemps donné l'impression de ne pas être rattaché à St Rémy, puis un grand nombre de constructions neuves ont établi la liaison. Enfin le Pontet, mais surtout le Grivolley donnent encore aujourd'hui l'impression d'appartenir à St Léger qui est plus proche.



*Les Étalons vus
des Chavannes*

*Le Pontet
(à gauche)
et Le
Grivolley
(à droite)
vus des
Chavannes*



LES ETALONS

Pendant très longtemps, sur plus de un kilomètre de long, la route reliant le Chef-lieu aux Etalons, ne comportait aucune maison d'habitation. On peut faire deux remarques pour tenter d'expliquer cette mise à l'écart. Du village d'en face, les Chavannes, on remarque que le Chef-lieu et les Etalons occupent le côté gauche et le côté droit d'un important cône de déjection en provenance de la montagne de la Challe !!

Du point de vue étymologique (source René BLANC), "Etalons" voudrait dire "pays des lézards", animaux qui en général recherchent le soleil !! Il est vrai que les "Etalonains" ont eu la bonne idée de s'éloigner du Grand Miceau qui aurait pu leur faire de l'ombre. Par contre, il semble qu'il n'y a aucun rapport avec les chevaux que l'on y trouvait pourtant en nombre, notamment chez les Jamin.

Saint Rémy : quelle histoire !!!

Hier, un modèle de petite agriculture

Ce hameau vivait surtout de la petite agriculture dite "familiale". Dans les années 50-60 il était encore possible de faire vivre une famille avec quelques vaches, chèvres, poules, lapins, un cheval et un peu de terrain. Chacun faisait ses pommes de terre, sa vigne, son blé, son jardin, son bois sans oublier le tabac qui procurait un supplément d'argent. Certains faisaient même leur huile de noix. Entre les deux guerres, une famille VIGNOUD est venue s'installer aux Etalons. Elle semait, cultivait et tissait le chanvre pour en faire une toile bise qu'elle vendait.

Comme tout le monde était logé à la même enseigne il était assez naturel de s'entraider en partageant d'abord les durs travaux (labours, vendanges, battage du blé...). Puis, en hiver surtout, les gens occupaient leurs soirées ensemble à "enfiler" le tabac, à "débourrer" le maïs, quelquefois "aux culs des vaches" pour se tenir chaud. Bien avant la télévision, elles ont permis de partager de très bons moments d'amitié qui créaient des liens solides, bien utiles dans les coups durs.



La maison de Séraphin METRAL en 1982

Mais si cette description n'a rien de très originale pour la Maurienne, on peut avancer que ce hameau avait certainement une vie sociale très développée puisqu'il y avait déjà cinq lavoirs qui représentaient des lieux de rencontres animés pour les femmes. De même plusieurs fours à pain et deux jeux de boules remplissaient aussi le même rôle social pour les hommes. Gabriel GODET par exemple, était un célibataire plutôt rigolo qui, à juste titre, prétendait que si son père ne mourrait pas avant, il irait jusqu'à cent ans. L'avenir a été à "deux ans" de lui donner raison... comme quoi ! Le dimanche après-midi, "Biel" pour les intimes, prêtait sa cour aux joueurs de boules tout en servant les "canons" de rouge qui vont avec. A ses heures il était aussi le coiffeur du coin, grand spécialiste de la coupe au bol. Il aurait fait fortune aujourd'hui...

Aujourd'hui, changement de cap

A la sortie de la guerre 39/45, les rares agriculteurs patentés étaient déjà âgés et leurs enfants n'avaient pas très envie de prendre la suite. Au mieux ils sont devenus des ouvriers-paysans. Une tréfilerie, une papeterie, des scieries puis une zone industrielle ont attiré les gens qui pensaient avoir une vie plus facile en allant à "l'usine". Avec la voiture, la télévision, le téléphone, ce hameau a perdu une bonne partie de ses habitants qui préféraient la ville. Puis un miracle s'est produit dans les années 70.

Saint Rémy : quelle histoire !!!

Des gens attachés à ce coin de terre ont commencé à construire des maisons neuves. Puis des jeunes couples ont suivi le mouvement jusqu'au jour où la greffe a pris. Par effet d'entraînement la population a bondi tout d'un coup. Pour la plupart ils sont revenus sur les terres de leurs parents ou leurs grands-parents. Comme les lézards ils sont revenus se faire "dorer au soleil". Ils ont même réussi à conserver l'esprit d'amitié qui animait ces lieux car, depuis plus de vingt ans, une fête annuelle très joyeuse, initiée au départ par Yvonne MONDET, puis mise en scène par la suite par Bertrand MONDET, rassemble aujourd'hui une centaine "d'Etalonnais" sur plusieurs jours.

Parallèlement, la route qui mène aux Etalons s'est bordée de maisons neuves qui ont "effacé" les champs, les cultures et les vignes. Aujourd'hui on peut dire que St Rémy s'est réapproprié le hameau des Etalons qui s'était installé dans une forme d'indépendance et de somnolence plus ou moins souhaitée. On compte même quelques artisans (espaces verts, peinture, menuiserie) qui témoignent de la vivacité retrouvée de ce petit coin qui vivait essentiellement de l'agriculture.

Pour demain, la suite semble connue

Les Etalons donnent un bel exemple de renaissance réussie d'un hameau qui était en train de s'étioler tout doucement. Un petit coup de pouce du destin, une attache à ses origines, un effet d'entraînement et le tour est joué !!! Aujourd'hui, la suite semble ne faire aucun doute, jusqu'au prochain tremblement de terre...

LE PONTET ET LE GRIVOLLEY

Ces deux hameaux, posés l'un sur l'autre, ne donnent pas l'impression d'avoir une histoire commune, et pourtant !!! On retrouve la trace, au début du XVIIème siècle, d'une noble famille, les Comtes Sallières d'Arves, installée au Pontet et possédant même une chapelle plus haut, au Grivolley. Le Comte Ferdinand d'Arves fût le 1er maire de St Rémy après le rattachement de la Savoie et le dernier descendant connu des Sallières d'Arves est mort à Chambéry en 1940 (1000ans d'histoire de la Savoie, édition CLEOPAS, 2008, Noëlle BOISSONNET et Jean GROS).

Aujourd'hui, André ROL, fils de Pierre, occupe encore les lieux une bonne partie de l'année. De sa maison rénovée du Pontet il a conservé deux plaques anciennes qui témoignent d'un passé de plusieurs siècles. A gauche le blason des Comtes Sallières d'Arves et à droite la pierre tombale de Pierre RAPIN qui fonda une branche collatérale de cette famille après son mariage avec Guillaumette Sallières d'Arves (St Rémy de Mne, village aux mille sources, 1997, la Fontaine de Siloé, René BLANC).



Blason des Comtes Sallières d'Arves (1679)



Pierre tombale de Pierre RAPIN (1579)

Saint Rémy : quelle histoire !!!

Hier, l'agriculture comme point commun

Au fond de la vallée, le Pontet présente une espèce de plateau avec de grands espaces propices à la culture. C'était le domaine des ROL, dont deux frères Pierre et Victorin, occupaient le terrain avec leurs familles nombreuses. Ils pratiquaient déjà une culture à grande échelle et vendaient une partie de leurs produits : vin, maïs, pommes de terre, tabac ce qui leur donnait une certaine autonomie financière. De plus, la petite rivière qui coule encore aux pieds des maisons leur permettait de manger des truites, des grenouilles voire des anguilles même en période de disette...

Un peu plus haut, au bord d'une route départementale, le long d'un ruisseau, on trouve encore d'anciennes traces d'un moulin, d'une scierie et aussi de la chapelle. C'est le bas du hameau du Grivolley qui se prolonge le long d'une route en zig-zag qui monte sèchement sur environ un kilomètre. On trouve encore des dates, autour de 1840, sur certaines maisons reconstruites après un important incendie qui détruisit une grande partie du haut de ce hameau. Certains prétendent même qu'au XIIIème siècle, un tremblement de terre avait déjà fait son œuvre dans le coin. Ah bon !!

Simone MUSITELLI, née en 1932 se souvient de l'ancienne école, de taille modeste, qui a accueilli des enfants du Grivolley, du Pontet et une partie de St Léger de 1904 à 1968. Yves ROL, né en 1957, en a été un des derniers élèves. Son institutrice était Mme Andrée MERAND qui a donné, à 102 ans, son nom au nouveau groupe scolaire de Saint Rémy. Ça fait penser à un passage de flambeau, comme aux JO...

On peut encore souligner qu'au Grivolley il y avait un bistrot tenu par Simon FRASSON et que les CHICHIGNOUD vendaient du bois et du vin : c'est d'ailleurs chez eux que les hommes du coin venaient faire leur partie de boules en buvant un "canon". N'oublions pas que Séraphin GODET, puis ses fils, ont distillé le marc de raisin et les fruits des environs de 1924 à 1976 et que les marchands ambulants (épiciers, boulangers, bouchers, poissonniers, "prêt à porter"...) ont longtemps évité aux gens d'aller faire leurs courses à pieds. Certains enfants de chœur se souviennent encore des longues marches pour accompagner le corbillard jusqu'au cimetière. Souvenons-nous aussi du tracteur vert de Jean ROL qui l'emmenait à la messe du dimanche.

Aujourd'hui, des directions différentes

Au Pontet la maison mitoyenne des ROL existe toujours. Une moitié est occupée une partie de l'année par un fils de Pierre. Un petit-fils de Victorin est en train de réhabiliter l'autre moitié. Il y a quand même trois maisons récentes dont les habitants, en majorité retraités, profitent du calme (mis à part l'autoroute) et de la beauté des lieux en accord avec le souvenir de leurs ancêtres.

Au Grivolley les choses ont pris une autre tournure et la plupart des maisons ont été rénovées et pas uniquement en tant que résidences secondaires, mais aussi par de jeunes couples qui y élèvent leurs enfants nés par la suite : le cycle de la vie est reparti.

Demain, tout semble possible

Au Pontet on peut s'attendre à tout car ce coin est un écrin de verdure, isolé du monde. L'agriculture n'y retrouvera pas ses droits mais, pour l'instant, l'homme fait la chasse au boisement ce qui lui conserve son cachet originel. Comme la famille ROL est très grande il n'est pas exclu qu'un retour aux sources tente l'un de ses descendants.

Au Grivolley, l'ensemble des maisons rénovées montre qu'il existe un noyau dur de gens qui vivent à l'année (retraités ou salariés) ainsi que des gens qui reviennent au pays le week-end et les vacances. Cet état de fait a toutes les chances d'être pérenne pour longtemps.

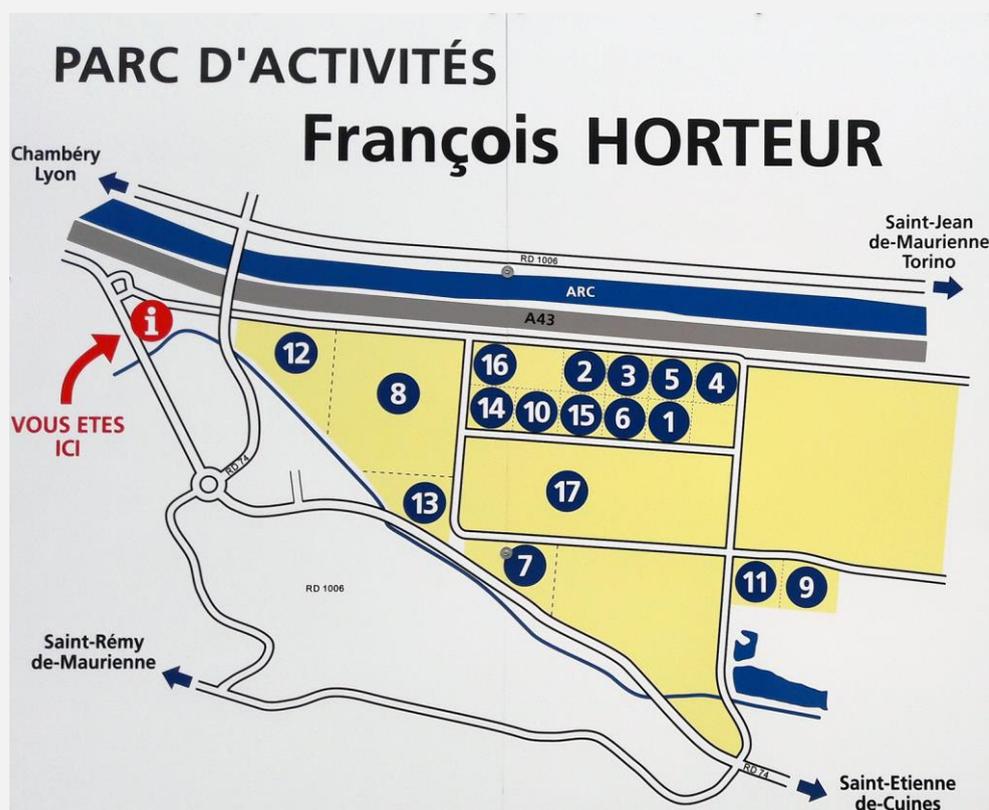
--- *Noëlle BOISSONNET, Henri DIDELLE et Viviane FAUCHER* ---

La Vie Économique

Liste des entreprises : Z.I. François Horteur

ACMP : Laverie industrielle
ARNOUL : Travaux publics
BIEBER Roland : Alimentaire
CHAMBONNET : Travaux publics
CHAMORAND : Espaces verts, location quad
CHAMPIER Christophe
CHAUMAZ : Messagerie - Livraison
DURBET Louis : Ebénisterie, Miellerie
GATE France : Moteurs électriques - Plasturgie
GROS Philippe : Bois Chauffage – Travaux forestiers
JACQUEM MOZ : Transports internationaux

MANNO TP : Travaux Publics
MÉTRAL Anthony : Scierie
MONDET Jean-Claude : Menuiserie
MTPE – Travaux Publics
ONF (bureaux)
PICOLLET : Travaux publics
SEREM : Électronique, automatisme, informatique industriels
SOREA et ses filiales
TESSIER : Matériel de sport pour handicapés



ACMP MULTISERVICES	1
ARNOUL TP	2
BIEBER ROLAND	3
CHAMBONNET TP	4
ETS CHAMORAND	5
DURBET LOUIS	6
GROS PHILIPPE BOIS DE CHAUFFAGE	7
IDWATT - FIBREA LUXOL - INNED SN	8
MANNO TP	9
MENUISERIE MONDET	10
MTPE	11
PICOLLET TP	12
SCIERIE METRAL	13
SEREM	14
TESSIER	15
TRANSPORTS CHAUMAZ	16
TRANSPORTS JACQUEM MOZ	17

Commerces de proximité

VIVAL : Épicerie : 04.79.83.15.09. – **BOULANGERIE** : 04.79.83.18.47.

NUANCE : Coiffure : 04.79.83.01.26.

AGUILERA Ghislaine : Tabac-Presse-Souvenirs-FDJ : 04.79.83.18.70.

Nouvelle entreprise

GROS Alexandre : Conseils en communication d'entreprise : 06.99.21.69.54.

Afin de recenser les nouvelles activités professionnelles, faites-vous connaître en Mairie et vous apparaîtrez lors de la prochaine édition.

La Vie Économique



Camping – Les Lacs de Maurienne



Depuis son rachat à la commune, le camping a fait peau neuve : redistribution des emplacements, installation de mobil-home et de deux types de chalets.

Cet été a vu la mise en route du camping avec un remplissage correct malgré encore un manque de clientèle touristique.

Ce créneau est à développer et pour cela différents types de promotion sont mis en route : brochure, site web et diffusion sur les réseaux sociaux.

Une personne embauchée réside à l'année sur le camping.

Il reste encore à faire. Quelques propriétaires ont été séduits par le concept d'achat de chalet pour la location. Ainsi, 8 nouveaux chalets vont être installés.

L'embellissement des lieux va se poursuivre : plantations d'arbres, élagage et aménagement des abords du ruisseau.

Deux nouveaux gérants associés seront là dès le printemps pour la mise en route du restaurant avec une terrasse améliorée et de nouveaux jeux d'enfants installés.

Pour plus d'informations : www.campinglelacsdemaurienne.com



Auberge du Pont

Ouverte en août 2016, l'Auberge du Pont semble avoir pris son rythme de croisière. Sandy Grave, petit bout de femme souriante et dynamique avec de grandes qualités de cuisinière, accueille chaque jour une vingtaine de clients. Assistée d'Alexandra et de son mari Kristofer qui assurent le service, elle pratique une cuisine française traditionnelle mais affiche quelques préférences dans la préparation des œufs ou la confection des pâtisseries.

Elle vous accueille du lundi au jeudi de 6 heures à 15 heures, le vendredi et le samedi de 10 heures à 15 heures et de 18 heures à 22 heures. Il suffit de pousser la porte !



La Vie Communale

Nos Très « **CHERS** » Chats

Une légende affirme qu'aux temps jadis, peu de spécimens survivaient aux réveillons de Noël ou du Jour de l'An - sans doute, une trop grande consommation de foie gras - ! Il n'en reste pas moins qu'actuellement le nombre de chats grandit plus vite que celui des Rémiliens. Et ils coûtent chers ! La commune est d'ailleurs régulièrement sollicitée par l'association « REGUL'MATOUS » dont le but est de castrer et stériliser les chats errants avant de les relâcher.



Quelques règles sont ici rappelées :

1. Les chats domestiques sont sous la responsabilité directe de leurs maîtres; il appartient à ces derniers d'assurer les frais de vétérinaire consécutifs à une stérilisation.
2. Seuls, les chats errants sont traités par l'association REGUL'MATOUS.
3. Aux termes de la loi, une personne qui nourrit volontairement un chat errant en devient responsable. Et, dans ce cadre, un vétérinaire peut refuser la prise en charge d'une intervention.

Défibrillateurs communaux

4 défibrillateurs sont à votre disposition sur la commune :

- Hall Mairie
- Salle Belledonne
- Centre Pompiers
- Lac Bleu (*juillet – août*)



Le Frelon Asiatique

Fiche d'identité

- **Nom commun :**
Frelon asiatique
(*Vespa velutina nigrithorax*)
- **Coloration abdomen :**
Noire avec une bande orangée
- **Couleur des pattes:**
Nettement jaune



Frelon asiatique

Taille : environ 3 cm



Ne pas confondre avec le frelon européen !



Nid de frelon asiatique :

- Forme ovale
- Entrée unique sur le côté



La Vie Communale

La Pyrale du Buis

Cet été, de nombreux Rémiiliens ont vu leurs buis attaqués par la pyrale. Cet insecte, apparu en Savoie dès 2015, est sans prédateur et cause rapidement des dégâts importants. C'est une chenille qui ressemble à la piéride du chou. Elle mange le buis, fait des fils de soie et se transforme en papillon nocturne blanc argenté en devenant adulte. Son rythme de reproduction est de deux mois de mars à novembre. Et quand on aperçoit les chenilles, il est déjà trop tard. La pyrale est installée et les dégâts sont conséquents.

Il est possible de détruire les chenilles en traitant le buis avec un produit à base de « bacille de Thuringe » que l'on trouve dans les jardineries. Mais il faut être très prudent, car même si l'on détruit les chenilles, il reste toujours des œufs et il faut donc impérativement renouveler le traitement deux mois après, en évitant de pulvériser en présence d'abeilles. De même, il convient de traiter au début du printemps, car malgré le froid, certaines chenilles arrivent à passer l'hiver et les premiers ravages peuvent intervenir avant l'arrivée des papillons. Parallèlement, il est possible de donner un peu de compost (ou autre fertilisant) pour booster les buis. Ils repartiront encore mieux avec un petit coup de taille.



La Vie Communale

Nos amies...les Abeilles

Si dans le monde, la « planète du miel » fonctionne mal, Saint Rémy de Maurienne et ses environs restent un site privilégié pour celui qui veut se lancer dans cette filière. A condition de le faire en amateur, car il faut au minimum quatre-vingts ruches pour sortir deux tonnes de miel par an et se constituer ainsi un simple complément de revenus.

Site privilégié car ce petit secteur, sans être exempt de la présence du varroa et du moustique tigre, est peu touché par les pesticides, et à l'abri des miels trafiqués ou contrefaits. 300 000 tonnes de faux miels sont écoulés en France. Dans cet environnement peu dégradé, l'abeille, « sentinelle écologique », se porte bien. En plus de son rôle polinisateur, pas d'abeille, pas de cerises, elle offre, bon an mal an, des récoltes correctes aux apiculteurs.

Parmi eux et sur la commune, Pierre Dulac, Benjamin Jeannolin, René Pierron, Jean-Louis Girard, Éric Mollard, Paul Charvoz ou encore Lionel Godet et Guillaume Champlong, pratiquent sur de petites parcelles ce que Jean-Paul Clappier, spécialiste des abeilles à Saint Georges d'Hurtières, appelle la « petite apiculture ».

Il est rappelé que tous les apiculteurs, regroupés ici dans la section de La Chambre présidée par Yves Bonnard, doivent réaliser chaque année leur déclaration annuelle de ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, auprès du Rucher des Allobroges.

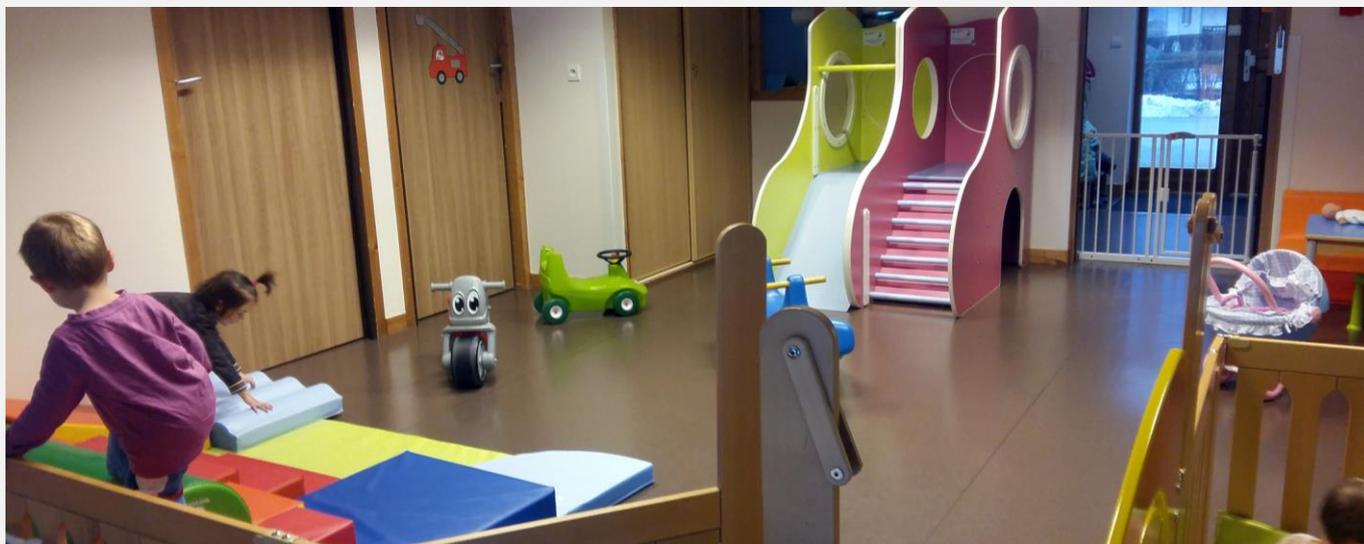


Jean-Paul Clappier, apiculteur passionné et chevronné.

La Vie Communale

Micro-Crèche – À Petits Pas

(capacité d'accueil maximum : 10 enfants – Service de la 4C)



Maison d'Assistante Maternelle

Nom	Adresse	Téléphone
PESENTI Sophie	La Girard	06.24.18.72.97
PESENTI Caroline	La Girard	06.40.82.17.71



Assistantes maternelles agréées

Nom	Adresse	Téléphone
BERLEMONT Nathalie	110 impasse du Verney	04.79.59.46.43 – 06.67.67.01.27
FAURE Aurélie	40 impasse de la Rapine	04.79.59.09.04 – 06.75.94.88.01
SON Fabienne	650 rue du Lac Bleu	06.58.20.87.20
TRACANELLI Anita	1355 route de La Lauzière	04.79.83.13.97
TRACANELLI Aurore	Saint Rémy de Maurienne	06.30.58.93.10

Les Travaux

- ❖ Installation du réseau fibre optique sur une partie de la zone industrielle.
- ❖ Intervention sur le réseau d'assainissement aux Volatières et au Verney du Pont.
- ❖ Réfection de la conduite d'eau devant la salle Rencontre.
- ❖ Intervention à Saint Sulpice suite aux orages (*ouvrage du ruisseau*) (*photo*).
- ❖ Intervention sur le ruisseau de la Lauze (*route de Beaufay*).
- ❖ Réfection de la route de Biomont (*non prévue sur 2017*).
- ❖ Enrobés des parkings de la mairie et à La Girard.
- ❖ Réparation de la fuite d'eau sur la conduite d'alimentation au Replat.
- ❖ Electricité : réfection et alimentation à la Guinguette.
- ❖ Réfection d'une partie du terrain de pétanque (*confection de barrières*) (*avec la participation des membres de l'association*).
- ❖ Extension du Columbarium.
- ❖ Installation de fourreaux pour ENEDIS (*construction établie F. Darves-Blanc*).
- ❖ Nettoyage de la plage de dépôt au ruisseau des Perrelles.
- ❖ Déboisement des Blachères.



Et toujours...des Projets

- ❖ Groupe Scolaire : finalisation nouveau parking.
- ❖ Centre-Bourg : fin du chantier avec raccordement au rond-point, création ralentisseur et trottoir entre accès Mairie et Route Départementale.
- ❖ Centrale hydro-électrique : haut de Lescherette et Goujon.
- ❖ Electricité : extension du réseau ENEDIS sur zone industrielle.
- ❖ Zone Industrielle : extension réseau fibre optique.
- ❖ Agriculture : installation bâtiment agricole dans la plaine du Canada.
- ❖ Torrent des Perrelles : étude curage (*projet RTM*).
- ❖ Zone de loisirs : réaménagement zone entière (*en partenariat avec le Camping*).
- ❖ WC public : mise en place près de la Guinguette (*ceux Camping plus accessible*).
- ❖ Micro-Crèche : aménagement complémentaire avec création d'une cuisine (*4C*).
- ❖ Éclairage : étude pour passage de l'éclairage public à LED (*plus économique*).
- ❖ Commémorations : 100^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 14-18.
- ❖ Mairie : réhabilitation et mise aux normes – accessibilité et isolation (*2 ou 3 ans*).



Mon Métier : Ma Passion

SELLIER - GARNISSEUR

Ce n'est pas une décision qui s'est imposée d'elle-même puisqu'à la sortie du collège je me suis orientée vers un BEP Tailleur Homme puis un BAC Professionnel artisanat métiers d'art vêtements accessoires de mode. Même si cette spécialité me passionnait, je n'arrivais pas à me projeter dans un métier concret, ni de couturière, car je ne trouvais pas mon côté créatif.

Après ma dernière année de BAC, j'ai privilégié une branche plus créative et plus rare. Passionnée de vieilles voitures, de vieux objets, d'ameublement et de restauration de toutes sortes, je ne savais pas réellement ce dont j'avais envie exactement mais j'étais sûre d'une chose, je voulais évoluer dans ce milieu.

J'ai décidé de faire Sellier Garnisseur. Après un CAP en alternance chez les Compagnons du Devoir à Lyon et chez Sellerie Services à Chambéry, voilà où j'en suis maintenant après 7 années de travailleur indépendant.

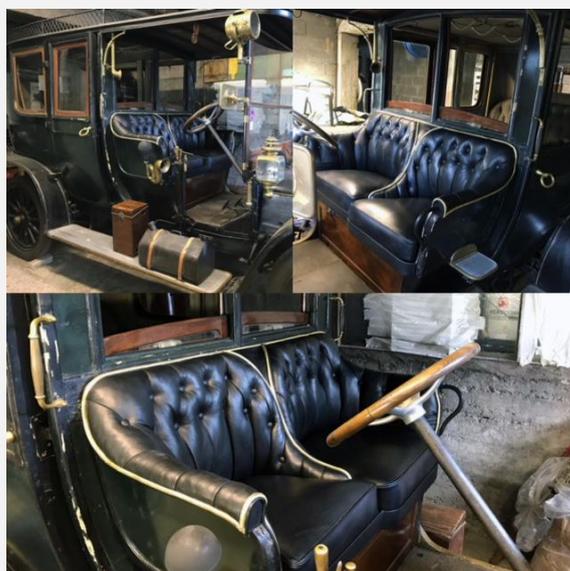
Ce métier me remplit de savoir et de nouveautés et me passionne de jour en jour. Cela demande beaucoup de minutie, de patience et surtout d'habileté avec ses mains. Arriver à redonner une nouvelle vie à un objet ou à un véhicule et de voir apparaître un sourire sur le visage d'un client, reste un vrai plaisir.

Je pense avoir réussi mon défi et réalisé ma passion et cela est une chance...

Mais bien plus qu'une chance, c'est aussi le résultat d'une prise de risque. Parfois découragée, j'ai suivi mon instinct parce qu'il faut savoir prendre ses propres décisions.

J'espère pouvoir encore faire évoluer mon travail et mon entreprise pour les années à venir.

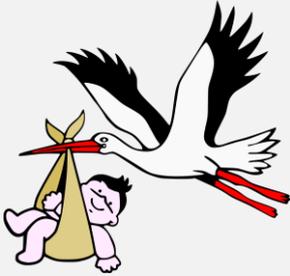
Jennifer Goring



Cette page est réservée aux passionnés, si votre métier est votre passion, écrivez-nous et votre article sera publié lors de prochaines éditions.

L'État Civil

Naissances



AUBERT Océane
DOBROIU IBANEZ Alessio
DURIEUX Gabin
LEON Thaïs
SERRANO REY Lana

Mariages



CASSAGNANDE Renaud et **VIAL** Marion
COQUIN Kristofer et **GRAVE** Sandy
GROS Alexandre et **LEPOIVRE** Emmanuelle
PESENTI Frédéric et **COLLOMBET** Sylvie
RAMOS CAMACHO Christophe et **RAULIN** Véronique

Décès



BATTISTELLA Adamo
BORREL Alice veuve COUTAZ
BRILLAIS Ginette épouse DARRAS
GRANDO Adolphe
GUILLON Odile
HEURTIER Camille
KRAVTCHENKO Agneta veuve CLAPPIER
MABBOUX Gisèle veuve CHAUDET
PELLISSIER Jean-Claude
PERRIER Jeanne veuve ROL
PESENTI Marius
PESENTI Paola veuve RASCHETTI
PESENTI Serge
RICHARD Henriette veuve FRÊNE

À Votre Service

Services Municipaux	Renseignements
Mairie secrétariat	<p>▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ▲ Mardi et jeudi de 9h à 12h ▲ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ☎ : 04 79 83 13 70 - ✉ : stremairie@wanadoo.fr</p>
Agence Postale Communale	<p>▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ▲ Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30 ▲ Samedi de 9h à 11h30 Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h30 ☎ : 04 79 83 15 63 - Réservation des salles communales</p>
Bibliothèque	Mardi de 8h30 à 11h30 - Mercredi de 14h à 15h30. À côté de l'agence postale.
Correspondant Défense	Daniel CHAMPEMONT - ☎ : 04 79 83 00 82 Pour tout renseignement concernant les carrières militaires.
Ecrivain Public	Vous avez des difficultés pour rédiger vos lettres administratives ou établir un dossier, une assistance vous est proposée à l'Agence Postale.
Services Paramédicaux	Renseignements
Médecin Généraliste	Mme ARSÈNE Laura - Sous l'Agence Postale - ☎ : 09 53 32 16 65 Uniquement sur rendez-vous : Lundi, mercredi et jeudi de 9H à 12H30, mardi et vendredi de 14H à 18H45
Pharmacie de garde	Indiquée en Mairie
Kinésithérapeute	Mme COUSSAERT Jackie - Sur rdv du lundi au vendredi - ☎ : 04 79 20 49 15
Psychologue	Mme BACONNET-DUFOUR Virginie - ☎ : 06 79 87 94 63 (sur rdv du lundi au vendredi)
Hypnopratricienne	Mme MORIN PELUS Frédérique - HYPNOSOIN - Sur rdv - ☎ : 06 87 24 73 73
Maison médicale de Garde	Le soir à partir de 20h, le week-end à partir du samedi 12h et les jours fériés à partir de 9h à Saint Jean de Maurienne - Hôpital - ☎ : 04 79 20 60 20 Composer le 15 et un médecin répond et oriente vers la structure adaptée.
Service médico-social	Centre polyvalent d'action sociale - ☎ : 04 79 44 53 00
Cabinet d'infirmières	Du lundi au samedi de 8h à 8h30 - ☎ : 04 79 59 43 56
A.D.M.R	Canton de La Chambre ☎ : 04 79 56 33 01
Autres Services	Renseignements
DECLICC	Activités proposées pendant les vacances aux enfants et adolescents. Voir affiches. 98 route de la Combe à Saint Etienne de Cuines - ☎ : 04 79 56 35 06
Cinéma	1 jeudi sur 2 - Salle Belledonne - Se reporter aux affiches, panneau lumineux et site web Séance enfants à 17h30 - Séance adultes à 20h30
Restaurant Auberge du Pont	Du Lundi au Jeudi de 9h à 15h - Vendredi de 9h à 15h et de 18h à 23h Samedi de 10h à 15h et de 18h à 23h - Dimanche de 10h à 15h - ☎ : 09 82 60 11 61
Camping Les Lacs de Maurienne	Ouvert toute l'année ☎ : 06 76 29 19 39 - www.campinglelacsdemaurienne.com
Halte garderie crèche	Saint Etienne de Cuines - Saint Rémy de Maurienne - ☎ : 04 79 56 27 78
Commerces	Épicerie, tabac presse, boulangerie, pâtisserie, coiffure, restauration/snack/pizza, plomberie, chauffagiste, menuiserie, élevage canin, informatique-internet,
Hello Taxi Max	☎ : 04 79 56 60 07 - 📞 : 06 89 90 77 49
Dépannage	GAZ de France 24h/24 - ☎ : 0810 314 314 : Urgence - ☎ : 0810 333 073 : Sécurité EDF
Sapeurs Pompiers	Appel au 18 ou 112 depuis un mobile

Agenda 2018

Quelques manifestations à venir...

(communiquées par les associations)

FÉVRIER :

- Vendredi 23 : Repas annuel du CCAS à 12h à la salle Belledonne.
- Dimanche 25 : Concours de Belote des 3 Communes pour le Téléthon à la salle Belledonne.

MARS :

- Vendredi 2 : Troupe Belledonne « Chacun sa Mèche » à 20h30 à la salle Belledonne organisé par le CDA.
- Dimanche 18 : Théâtre en Maurienne à 17h à la salle Belledonne organisé par le CDA.

AVRIL :

- Samedi 7 : Concours officiel L. Mondet 32s organisé par l'Amicale Boule Casba.
- Dimanche 8 : « Alain Hiver chante Jean Ferrat » à 15h à la salle Belledonne par le Club du Nouvel Age.
- Dimanche 22 : Thé dansant du Club du Nouvel Age à la salle Belledonne à partir de 14h.

MAI :

- Lundi 8 : Concours de pétanque des Féminines de l'US St Rémy Football.
- Samedi 12 : Concours départemental officiel en doublettes mixtes – Challenge Fondation Adrien.
- Samedi 12 : Challenge Maryse & Loulou 16D organisé par l'Amicale Boule Casba
- Samedi 19 : Concours départemental en doublettes - Challenge Menuiserie Mondet.

JUIN :

- Samedi 23 : Concours départemental marathon triplete – 8h / 18h – Pétanque Rémilienne.
- Dimanche 24 : Challenge Jeannot – 10 ans de l'École de Pétanque Rémilienne.

JUILLET :

- Dimanche 1^{er} : 40^{ème} anniversaire du club de la Pétanque Rémilienne.
- Vendredi 13 : Concert pop-rock du groupe « STARBAR » à 21h au Lac Bleu organisé par le CDA.
- Vendredi 13 : Feu d'artifice et bal animé par Sono Apocalypse.
- Samedi 14 : Concert du groupe « BATIDA » (*musique brésilienne*) à 21h au Lac Bleu organisé par le CDA.
- Samedi 14 : Concours tête à tête ouvert à tous de la Pétanque Rémilienne – 9h.
- Samedi 14 : Concours doublettes ouvert à tous de la Pétanque Rémilienne – Challenge Jul'Espaces Verts.

AOUT :

- Samedi 11 : Concours triplete mixte ouvert à tous – Challenge Georgette & Dédé - Pétanque Rémilienne.

SEPTEMBRE :

- Samedi 1^{er} : Concours départemental en doublettes - Challenge Loulou & Maryse.

NOVEMBRE :

- Samedi 24 et Dimanche 25 : Marché de Noël organisé par Arts et Loisirs à la salle Belledonne.
- Vendredi 19 : « La fête du Beaujolais 2 » organisée par Green Maurienne à la salle Belledonne.

DÉCEMBRE :

- Week-end du 7-8-9 : Activités du Téléthon des 3 Communes pour le Téléthon à la salle Belledonne.

Cette liste n'est pas exhaustive, elle indique seulement les principales manifestations de 2018.

Bilan questionnaire 2017

Tout d'abord un grand merci aux personnes qui ont bien voulu répondre au questionnaire distribué suite à la diffusion du Rémilien 2017. Excellents retours. Dans l'ensemble, toutes les rubriques intéressent avec plus ou moins d'enthousiasme suivant les affinités de chacun.

Nous avons donc essayé de répondre au maximum aux attentes suggérées : plus de photos, nombre d'habitants, affichages des comptes rendus de conseil municipal, participation au comité de lecture...

Pour ce qui concerne la qualité d'impression : ce bulletin est diffusé une fois par an; il est donc important qu'il y ait une bonne qualité d'impression pour que la lecture soit agréable pour tous.

Le coût : 3 euros par habitant !!!

BONNE LECTURE A TOUS



Merci à « l'artiste » François Balansard pour cette magnifique réalisation fleurie offerte à la commune !



Commémoration du centenaire de la fin de la guerre 14-18.

www.saintremydemaurienne.com